

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2183 - 4 juin 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Austérité, chômage, retraites

**La riposte
doit être
à la mesure
des attaques**



**Contre le terrorisme d'État
des dirigeants israéliens**

**Solidarité avec
le peuple palestinien !**



SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Emploi des seniors
- Chômeurs en fin de droits
- Un an après le lancement du RSA
- Prix du gaz
- p.5 ■ Après le 27 mai : défendre les retraites
- Les travailleurs face à la tactique des syndicats
- Limoges : succès de la manifestation
- p.6 ■ Le droit à la retraite à taux plein à 65 ans remis en cause
- Assurance-maladie : encore une attaque contre l'accès aux soins
- Pensions des ressortissants des anciennes colonies
- L'impôt de plus en plus concentré sur les classes pauvres
- p.12 ■ Programme du Parti Socialiste
- Augmentation des transports en commun
- Police municipale et désengagement de l'État
- p.13 ■ Sans-papiers en lutte pour la régularisation
- Grenoble : « chasse à l'étranger »

Dans le monde

- p7 ■ Israël : la vie sous le blocus israélien
- Sommet Afrique-France
- p.8/9 ■ Crise financière
- Italie : de 24 milliards aux frais de la population
- Roumanie : grève contre le plan d'austérité
- Grande-Bretagne : les conservateurs dans la continuité des travaillistes
- Luxembourg : l'austérité
- p.10 ■ Chine : grève pour les salaires chez Honda
- Procès du *Probo Koala*
- Espagne : le juge Garçon suspendu
- p.16 ■ Golfe du Mexique : la course au profit, cause de catastrophes

Dans les entreprises

- p.14 ■ SNCF : privatisation
- Transports : le « grand Paris »
- p.15 ■ Peugeot Citroën Automobiles : licenciements à peine déguisés
- PCA paye de moins en moins d'impôts
- La Poste Paris 14 : la grève se poursuit
- La Poste Paris 8 : les grévistes se font respecter

Il y a 70 ans

- p.11 ■ Mai-juin 1940 : répression contre les antifascistes étrangers

• Le gouvernement et l'Éducation

Réduire les postes à tout prix

Dans un document confidentiel du ministère de l'Éducation nationale, sont exposées crûment les pistes du gouvernement pour diminuer encore le nombre d'enseignants. Dès 2011, de 15 000 à 17 000 postes devraient être supprimés.

Les « fiches » que le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel a remises aux recteurs des différentes académies, début mai, se terminent invariablement par la même rubrique intitulée « *détail de calcul du gain en postes* ». Au recteur de calculer et de dire combien de postes il pourra économiser, « au mieux ». Parmi les moyens envisagés on trouve, ce n'est pas une surprise, l'augmentation des effectifs des élèves par classe. Avec cinq élèves de plus dans chaque classe au collège, et une moyenne de 29 élèves par classe, le « gain » serait de 6 500 à 8 100 emplois d'enseignants. Mais on peut faire « mieux » et aller au-delà des 30 élèves par classe !

Dans les écoles primaires, le gouvernement envisage le regroupement des petites structures, en particulier la fermeture d'écoles dans les petites communes. Cela est déjà le cas, comme beaucoup des pistes envisagées dans ce document, mais cela se ferait plus systématiquement. Les regroupements d'écoles signifient, pour les enfants scolarisés dans ces écoles, des heures de transport en car et, entre parenthèses, pour les communes qui ont en charge l'organisation de ce transport, des dépenses supplémentaires.

Pour permettre l'augmentation du nombre d'élèves pour toutes les classes, il serait question d'augmenter la taille des

salles de classe. La disparition de la scolarisation à 2 ans dans les maternelles est un autre « levier » envisagé pour gagner des postes.

Enfin, en ce qui concerne les remplacements, le gouvernement veut recourir aux vacataires, car cela coûte moins cher. On peut ainsi lire : « *Une piste d'optimisation du coût en emplois du remplacement réside dans le recours à des non-titulaires en substitution à des titulaires pour assurer une partie du remplacement, les non-titulaires présentant une ressource plus flexible dont le rendement est proche de 100%* ». On ne peut pas être plus clair.

On pourrait citer bien d'autres « leviers » pour économiser des milliers de postes, comme le fait de supprimer les postes d'enseignants spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté, ou ceux de psychologues scolaires. Dans tout le document, seule la logique comptable apparaît.

Cela fait des années que la politique des ministres successifs de l'Éducation nationale, du ministre socialiste Allègre à tous les ministres de droite, Fillon, Darcos et aujourd'hui Chatel, est de supprimer des emplois ; plus de 60 000 postes ont été supprimés durant les cinq dernières années. Mais le gouvernement envisage visiblement de passer à la vitesse supérieure.

Dans notre société complètement folle, la préoccupation d'éduquer dans de bonnes conditions la jeunesse, et en particulier la jeunesse des classes populaires, passe bien après celle de permettre aux industriels et aux banquiers de continuer à engranger des profits gigantesques.

Aline RETESSE

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

À l'occasion de la coupe du monde de football : sport, capitalisme et nationalismes

Dopage, business, nationalisme, racisme : le sport semble porter toutes les tares de la société capitaliste. Pourrait-il en être autrement ? Quelle a été l'attitude du mouvement ouvrier par rapport aux questions sportives ? Les communistes ont-ils un point de vue sur le sujet ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées.

Vendredi 18 juin à 20h30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



Perpignan

Dimanche 6 juin
de 12 h à 18 h

Parc de la Chapelle
Saint-Pierre

à Clair

Bourges

Samedi 26 juin
de 14 h 30 à minuit

Salle des fêtes
de Vignoux-sous-les-Aix

(15 km au nord de Bourges)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Contre le terrorisme d'État israélien Solidarité avec le peuple palestinien !

Une nouvelle fois, le gouvernement israélien a écrit une page sanglante de la guerre qu'il mène au peuple palestinien, en faisant arraisonner par ses commandos, dans un assaut meurtrier, les navires qui se dirigeaient vers Gaza.

Plusieurs centaines de militants pro-palestiniens, de membres d'associations humanitaires et de personnalités, accompagnant la livraison de 10000 tonnes de matériel destinées à la population de la bande de Gaza, voulaient ainsi attirer l'attention sur le blocus qui continue à cerner ce territoire palestinien.

Livrer une centaine de maisons préfabriquées, cinq cents fauteuils roulants électriques et du matériel médical à des Gazaouis étranglés depuis trois ans par ce blocus israélien qui n'autorise que le passage au compte-gouttes de quelques produits, c'était sans doute là la « provocation » qu'invoquent les représentants israéliens pour tenter, cyniquement, de justifier leur attaque meurtrière ! Car, quels que soient les prétextes à leur intervention, des allégations de « légitime défense » à la fable du « guet-apens » qui aurait été tendu au commando, les militaires israéliens ont délibérément tué au moins neuf personnes et en ont blessé plusieurs dizaines d'autres.

Cet acte commis sciemment, à la suite de toute une préparation des dirigeants politiques, des militaires, des services spéciaux, met en lumière la morgue et l'aplomb avec lesquels les dirigeants d'Israël entendent traiter la « question palestinienne ». C'est en affichant le mépris le plus total pour l'indignation que ne manqueraient pas de susciter, dans l'opinion publique internationale, leurs actes sanglants, qu'ils poursuivent, non seulement le blocus décidé il y a trois ans, après la victoire électorale du Hamas à Gaza, mais aussi leur guerre, ouverte ou sporadique, contre le million et demi d'habitants enfermés dans le champ de ruines qu'ils ont fait de la bande de Gaza.

C'est avec le même mépris, la même tranquille certitude d'être soutenus, sans défection depuis 1967, par les grandes puissances, qu'ils avaient mené, trois semaines durant, une guerre terrible aux Palestiniens de Gaza, il y a un an et demi, en décembre 2008 et janvier 2009. Plus de mille quatre cents morts, des milliers de blessés, tel avait été le bilan de l'opération « Plomb durci » au cours de laquelle les bombardements de maisons, d'écoles, d'hôpitaux, sous prétexte de débusquer des « terroristes », avaient surtout frappé la population civile !

Soutenus, ils l'ont été en fait, par tous ceux qui, devant l'indignation de l'opinion publique, blâmaient tout au

plus la « disproportion » du pilonnage israélien, comme s'il ne s'agissait pas d'une guerre faite à tout un peuple au nom du droit du plus fort.

À nouveau, les dirigeants israéliens se soucient bien peu de « droit international », de « feuille de route » et de « processus de paix », et encore moins de la réprobation de l'opinion publique. Ils ont la certitude d'agir avec l'aval tacite des grandes puissances impérialistes. Si, pour le communiqué, celles-ci manifestent leur désapprobation vis-à-vis des méthodes ou de la « disproportion » de l'agression israélienne, elles n'en marquent pas moins, chaque fois qu'elles le peuvent, leur soutien aux gouvernants de cet État qui acceptent de jouer pour leur compte les gendarmes du Moyen-Orient. Ainsi Netanyahou était présent à Paris, il y a quelques jours à peine, dans le cadre d'une réunion ministérielle de l'OCDE, le groupe des trente-et-un pays les plus développés, dans lesquels Israël venait d'être admis.

La politique des dirigeants israéliens et la force militaire dont ils disposent sont trop utiles aux dirigeants occidentaux, dans une région du monde aussi stratégique et riche en pétrole que le Moyen-Orient. Cela mérite bien d'oublier que cet État occupe indûment les territoires palestiniens depuis plus de quarante ans, au mépris de toutes les résolutions de l'ONU et de tout ce que l'on nomme « le droit international », qu'il affame un peuple et piétine ses droits les plus élémentaires !

La réprobation suscitée dans de nombreux pays où des manifestations de colère se sont déjà exprimées, a peu de poids, sans doute, pour l'instant, face à ces intérêts diplomatiques et économiques qui renforcent les Netanyahou et autres Lieberman. Mais en France, en Europe, aux États-Unis, mais aussi en Israël, les travailleurs ne peuvent que se sentir solidaires du peuple palestinien, indépendamment d'ailleurs de tout sentiment d'appartenance nationale ou religieuse. Il ne s'agit pas seulement de se sentir solidaires d'un peuple qui souffre, mais de condamner la politique des dirigeants occidentaux, qui est la principale responsable du maintien dans le monde de situations de tension et de guerre, comme celle du Moyen-Orient, et cela pour la défense de leurs intérêts.

Ce serait aussi l'intérêt de la population israélienne elle-même de rompre avec une politique qui dresse contre elle tous les peuples de la région, au lieu de chercher à vivre en paix avec ceux-ci, et d'abord avec le peuple palestinien, dans le plein respect de ses droits.

La seule croissance, c'est celle du chômage

« En France, la reprise est engagée », répètent en chœur les institutions telles que l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le FMI (Fonds monétaire international), la Commission européenne.

Chacune a son idée sur la « croissance économique » censée éclore en ce moment, même si tous les économistes ne lisent pas tous dans la même boule de cristal puisque leurs prévisions

pour l'année prochaine varient entre 1,5 % à 2,1 %. Mais cela suffit à les rendre « optimistes ». Et visiblement, c'est contagieux puisque pour Christine Lagarde, ministre de l'Économie, « la croissance se redynamise » même si « ce n'est pas linéaire ». Les perspectives sont « encourageantes » car, voyez-vous, plusieurs indices sont « bien orientés ». Et la ministre de citer « l'intérim », « les carnets de commande de l'entreprise » ou encore « le nombre de demandeurs d'emploi en formation ou bénéficiant de contrats aidés ».

Lagarde préfère ignorer qu'il

ya eu 15700 demandeurs d'emplois supplémentaires en avril, selon des statistiques qui visent pourtant à minimiser le chômage. En incluant les demandeurs d'emplois ayant eu une activité professionnelle réduite au cours du mois, 35200 chômeurs de plus sont comptabilisés. Et encore, ce chiffre ne tient pas compte des chômeurs en stage, en formation ou en « contrat aidé », eux aussi en augmentation. Or, contrairement à ce que laisse entendre Lagarde, de telles situations sont loin d'être automatiquement l'antichambre d'un emploi.

De plus, l'aggravation de la situation est marquée par des périodes de chômage de plus en plus longues. Désormais un chômeur sur trois est inscrit depuis plus d'un an à Pôle emploi.

Face à une telle calamité, il ne s'agit pas de se fier aux signes trompeurs de « croissance économique », discernés par les ministres. Il faut obliger les patrons et le gouvernement à garantir le revenu des travailleurs en interdisant les licenciements et en partageant le travail entre tous, sans diminution de salaire.

Jean SANDAY

Dénonçant « l'attaque meurtrière de la flottille de la liberté pour Gaza par l'armée israélienne dans les eaux internationales », le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens appelle à une manifestation

**samedi 5 juin
à 15 heures à Paris,
Place de la Bastille
en direction de la Concorde**

Lutte Ouvrière appelle ses militants et sympathisants à s'y joindre

• Emploi des seniors Un plan... de nouvelles aides aux entreprises

Dans le cadre de la réforme du régime des retraites, le gouvernement prépare pour la mi-juin un plan pour l'emploi des seniors. Interrogé sur le sujet dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, le secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez estime que le faible taux d'emploi des seniors en France s'explique par le fait qu'ils « coûtent trop cher » aux entreprises. D'où son « idée », qui n'a vraiment rien d'original : abaisser le coût du travail des seniors en exonérant de charges l'employeur d'un chômeur âgé et en finançant une partie du salaire des seniors exerçant un rôle de tuteurs pour de jeunes embauchés.

La question de l'emploi des seniors n'est pas nouvelle. Au fil des décennies, les mesures pour lutter contre le chômage de ceux-ci – ou pour le masquer – se sont succédées, avec notamment la mise en place des départs anticipés à la retraite (1970), la cessation progressive d'activité (1983), la mise en place de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs de plus de 57 ans et demi (1986), la contribution Delalande taxant les entreprises licenciant un salarié de plus de 50 ans (créée en 1987, puis abandonnée progressivement depuis 2006), la création d'un CDD de 18 mois renouvelable (2006), etc.

En fait, dans le contexte d'une montée du chômage, les plus de 50 ans ne sont pas épargnés. Au contraire, même si les cadres sont un peu moins concernés, les ouvriers et les employés, plus rapidement usés par le travail, sont souvent les premiers touchés par les plans de licenciement. Et une fois au chômage, ils n'ont guère d'espoir de retrouver un emploi, et encore moins un emploi stable.

Pour essayer de faire passer sa réforme des retraites, qui devrait se traduire par un allongement de la durée des cotisations, le gouvernement fait semblant de se pencher sur le problème des seniors, souvent poussés vers la sortie avant d'avoir assez d'annuités de cotisations pour prétendre à une pension complète.

Ce prétendu plan pour l'emploi des seniors ne réglera donc rien. Il servira de prétexte au gouvernement pour accorder de nouvelles aides et exonérations aux entreprises, mais il ne les obligera pas à embaucher des salariés de plus de 50 ans, et leur interdira encore moins de les licencier.

Roger MEYNIER

• Chômeurs en fin de droits

Un dispositif qui ne règle pas grand-chose

Le décret précisant les modalités de mise en œuvre du « plan rebond pour l'emploi » a été publié le 1^{er} juin. Cela ne veut pas dire pour autant que ce dispositif offrira une solution rapide aux centaines de milliers de chômeurs arrivés en fin de droits depuis le 1^{er} janvier ou qui le seront d'ici le 31 décembre 2010.

Selon Pôle emploi, sur un million de personnes qui cesseront d'être indemnisées en 2010, 360 000 pourraient être concernées car ne pouvant prétendre à aucune allocation de solidarité (RSA, RMI, allocation parent isolé...). Bien que le secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez l'ait qualifié de « très généreux », ce plan restera d'une portée très limitée. D'abord parce qu'il ne prend pas en compte les centaines de milliers de chômeurs ayant épuisé leurs droits depuis 2007, 2008 ou 2009 par exemple. Quant aux personnes

concernées, elles devraient se voir proposer par Pôle emploi « un parcours d'insertion professionnelle renforcée », en fait une formation rémunérée ou un contrat aidé. Si Pôle emploi ne peut leur faire une telle proposition, les chômeurs pourront toucher une aide exceptionnelle de 15,14 euros par jour, soit 460 euros par mois, durant une durée maximale de six mois. La « générosité » du gouvernement a ses limites !

Grâce à ce plan, Sarkozy prétend donner aux chômeurs

arrivant en fin de droits « une formation qui leur permette de retrouver un emploi ». Mais on ne voit pas comment les conseillers de Pôle emploi, qui sont déjà surchargés et ne peuvent correctement s'occuper des chômeurs dont ils ont la charge, vont pouvoir faire face au surcroît de travail occasionné par ce dispositif. Et surtout, on se demande comment ces chômeurs pourraient espérer retrouver un emploi, alors que les entreprises et l'État lui-même sont en train

d'en supprimer des dizaines de milliers !

Le gouvernement, avec le mépris dont il est coutumier vis-à-vis des travailleurs, affirme qu'il ne veut pas laisser les chômeurs sombrer dans l'assistanat. Mais les chômeurs, qui ne sont nullement responsables de la situation, ont le droit de vivre décemment. Satisfaire cette demande légitime supposerait de faire payer les grandes entreprises qui licencient ou suppriment des emplois.

R. M.



• Un an après le lancement du RSA

Un dispositif dérisoire face à une pauvreté grandissante

Un an après le lancement du RSA, le gouvernement vient de livrer un premier bilan : il est très loin des objectifs qu'il avait proclamés.

À sa création, il avait présenté le RSA comme devant sortir les travailleurs pauvres de la pauvreté, en permettant aux bénéficiaires des minima sociaux, et de l'ex-RMI en particulier, de ne pas perdre de l'argent en recommençant à travailler. Martin Hirsh, l'ex-haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, avait promis de « faire sortir immédiatement 700 000 personnes du seuil de pauvreté », soit au-dessus de 60 % du salaire médian. Il escomptait que 90 % de la population visée solliciterait et percevrait un complément d'activité.

Un an après, au lieu des 90 % escomptés, seulement 35 % de la population ciblée perçoivent le « RSA complément d'activité », soit 615 000 bénéficiaires. Même le journal patronal *Les Échos* parle d'un « chiffre décevant ».

En fait, l'attribution de ce complément d'activité est très difficile. Les conditions de ressources, par exemple, tiennent compte de critères qui n'existaient pas avec le RMI. Le fait de posséder sa propre maison

devient un handicap. L'inscription est toujours très compliquée, car le RSA dépend à la fois des Caisses d'allocations familiales, du Pôle emploi, des centres communaux d'action sociale et des collectivités locales. Les sommes perçues, si elles se montent en moyenne à 200 euros mensuels par foyer, n'atteignent dans certains cas que 20 ou 30 euros, décourageant certains à se lancer dans le labyrinthe administratif. À tout cela s'ajoute le manque de moyens : les caisses d'Allocations familiales sont saturées et les queues s'allongent démesurément aux guichets.

Et les effets de la crise, avec la montée du chômage, ont réduit mécaniquement le nombre de possibles bénéficiaires de ce « RSA complément d'activité ». Les chiffres de mars 2010, dernier mois disponible, montrent même une baisse, de 12 000 foyers, du nombre de bénéficiaires par rapport au mois précédent.

Autre preuve de la faiblesse de ce dispositif, pourtant présenté par Sarkozy comme une des mesures phares de sa première partie du quinquennat : les sommes disponibles n'ont pas été toutes dépensées. La nouvelle taxe de 1,1% sur les

revenus du patrimoine, qui avait rapporté 833 millions en 2009 et qui devait entièrement être consacrée au RSA, a laissé un excédent, puisque 744 millions d'euros seulement ont été dépensés. Un comble !

Quant au deuxième objectif proclamé par Sarkozy avec le RSA, « faciliter le retour à l'emploi », au gouvernement plus personne n'ose en parler !

Bertrand GORDES

• Prix du gaz

Les hausses, ça suffit !

À en croire les informations qui courent dans la presse, GDF Suez devrait réclamer une nouvelle augmentation du prix du gaz au 1^{er} juillet, entre 4 et 5 %. La dernière hausse, intervenue au 1^{er} avril, était de 9,7 % ! Rien que sur un trimestre, cela représente dix fois la hausse officielle des prix sur l'année. La Commission de régulation de l'énergie devra encore se prononcer sur la demande, mais elle a prouvé il y a deux mois qu'elle ne sait pas dire non.

Comme d'habitude, GDF Suez invoque la hausse du prix du pétrole, et en plus le recul de l'euro par rapport au dollar. Il n'y a pourtant aucun rapport entre la

production du gaz et celle du pétrole. Et le prix du gaz au niveau mondial n'est pas en train d'augmenter, mais de plonger, du fait de surplus de production. Quant aux contrats qui lieraient à long terme GDF aux producteurs, nul ne sait ce qu'il en est vraiment, vu l'opacité qui règne en la matière.

La seule chose qui soit claire, c'est la volonté de GDF Suez de faire le maximum de profits aux dépens des 11 millions d'abonnés. Après un record de 6,5 milliards en 2008, ces profits sont tombés à 4,5 milliards en 2009. Une « perte » sans doute insupportable pour ces pauvres actionnaires !

Vincent GELAS

• Retraites

Les travailleurs face à la tactique des syndicats



À l'issue de la journée du 27 mai, cinq syndicats, la CGT, la CFDT, Unsa, la FSU et Solidaires, ont annoncé une nouvelle journée d'action, cette fois sur le seul thème des retraites, pour le 24 juin, alors que le 27 mai se voulait fédérateur en ayant l'emploi et les salaires parmi ses revendications.

Les modalités de cette journée ne seront fixées qu'après le 14 juin, à l'issue du congrès de la CFDT. Quant aux revendications mises en avant, il n'y en a pas en dehors du refus, pour le moment, du report de l'âge légal de la retraite au-delà de 60 ans. Quant à FO, elle continue à faire cavalier seul avec son appel à une grève pour le 15 juin et une manifestation nationale à Paris ce jour-là.

Dans cette période où le patronat et le gouvernement à son service mènent une attaque tout azimut contre les travailleurs, c'est peu dire que la tactique des dirigeants des confédérations syndicales n'a rien de mobilisateur.

Certes il y a des appels à des journées d'action, et bien évidemment les travailleurs ont tout intérêt à s'en servir pour leur donner, par leur mobilisation, le contenu qu'elles n'ont pas dans l'esprit de leurs promoteurs, et qu'elles devraient avoir. Car les appels séparés, à des dates différentes et avec des modalités particulières, sans objectifs revendicatifs et sans perspectives visibles de mobilisation, risquent de renforcer la démoralisation et le sentiment

de fatalité face aux coups qui pleuvent.

La CGT et Thibault, au nom de « l'unité », s'alignent totalement sur la CFDT, au point de faire dépendre des décisions du congrès de la CFDT le 24 juin et ses revendications. Or ce que prône la CFDT est « de rester dans l'esprit de la réforme de 2003 », la réforme Fillon que la CFDT avait appuyée et défendue et dont le dispositif central était l'augmentation de la durée de cotisation à 40 ans, 41 aujourd'hui. Un des enjeux du congrès de la CFDT, annoncé ouvertement par ses dirigeants, est de faire avaliser cette proposition d'allongement de la durée de cotisation à 42, 43 ans ou plus si besoin. Ce qui revient à supprimer de fait la retraite à 60 ans, mais de façon plus hypocrite.

Le pire, c'est que ce positionnement tente d'accréditer au sein du monde du travail le fait que les sacrifices sont inévitables. Et l'inflexibilité de Chérèque, même sur le simple maintien de la retraite légale à 60 ans, est déjà remise en cause... par lui-même puisqu'il vient de déclarer : « Nous sommes totalement opposés à la remise en cause de la retraite à 60 ans, je le répète, nous demandons au gouvernement de retirer ce projet. Mais nous faisons aussi notre travail de syndicalistes en essayant d'obtenir des mesures qui atténueraient les effets d'une telle décision. » C'est dire si les travailleurs peuvent faire confiance à de tels chefs qui annoncent, avant même l'ouverture des hostilités, qu'ils sont déjà prêts à capituler.

Tout cela, Thibault le sait parfaitement et son alignement sur la CFDT n'est pas innocent et sert de couverture à ses propres renoncements. Dans ce bal des hypocrites, Mailly, le dirigeant de FO, a toute sa place, en déclarant que FO, elle, s'oppose à tout allongement de la durée de cotisation, en organisant seule une journée de son côté, le 15 juin, avec une grève interprofessionnelle de 24 heures qui, dans ces conditions, ne pourra en rien être une étape de mobilisation.

La seule chose qui permettrait d'aller de l'avant, de redonner confiance aux travailleurs dans leur force, serait déjà de les rassembler et à partir de là d'ouvrir des perspectives, en montrant une volonté de mener la lutte jusqu'au bout, même si cela doit passer par des étapes successives. Mais ce n'est pas le but de Mailly, ni des autres.

Tout au plus se comportent-ils comme des « partenaires », sociaux bien évidemment, mais des partenaires du gouvernement et du patronat, qui aspirent à être associés aux décisions à venir et jouent chacun son rôle et sa partition.

Bien des travailleurs, bien des militants syndicaux engagent de l'apathie des appareils syndicaux. Mais ils n'ont aucune raison de s'y résigner. Ils peuvent défendre une autre perspective, celle d'une contre-offensive du monde du travail qui peut être irrésistible si elle ne se contente pas des limites qu'y mettent les dirigeants des confédérations syndicales.

Paul SOREL

• Après le 27 mai L'indispensable mouvement pour les retraites

« Une faible mobilisation qui vient valider la méthode du gouvernement » : c'est ainsi que Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, a cru bon de commenter les manifestations qui ont, le jeudi 27 mai, réuni des centaines de milliers de manifestants dans les rues de nombreuses villes.

Cette indifférence étudie n'exprime pas seulement la surdité, le mépris du ministre, mais surtout sa volonté de poursuivre des attaques concertées contre les retraites, contre le monde du travail.

Il y avait pourtant, le 27 mai, des centaines de milliers de travailleurs dans les rues, sous la pluie. 188 manifestations ont eu lieu, plus nombreuses qu'en mars, avec des milliers de personnes à Strasbourg, des centaines à Colmar et Mulhouse, des dizaines de milliers à Paris, Marseille, Toulouse, des milliers à Rennes, Nantes, Lyon, Rouen, Nice, Bordeaux... De gros cortèges d'enseignants, révoltés eux aussi par les milliers de suppressions de postes prévues et la désorganisation qui se répand dans l'Éducation, côtoyaient, dans certaines manifestations, de fortes représentations de travailleurs d'entreprises privées.

Le gouvernement n'en poursuit pas moins son offensive, l'ensemble de son projet

devant être présenté du 18 au 20 juin, puis « discuté » au Parlement à partir du 7 septembre. Pendant le déroulement de ce calendrier, sa campagne pour le recul de l'âge de la retraite continue, elle aussi, indifférente à l'opinion de ceux qui sont concernés, aux sondages, aux slogans des manifestants.

Réunis le 31 mai, les dirigeants syndicaux qui avaient appelé à la journée du 27 mai ont prévu une nouvelle journée de manifestations, le jeudi 24 juin. Ce sera déjà l'été, au calendrier. Balladur, en 1993, avait justement profité de l'été pour s'en prendre à tous les travailleurs du secteur privé en augmentant le nombre d'annuités nécessaires de 37,5 à 40, mauvais coup transformé par Fillon, dix ans plus tard, l'étendant à l'ensemble des salariés, à l'exception de quelques régimes spéciaux.

À présent, il est indispensable de démontrer au gouvernement, et à Luc Chatel en particulier, qui affecte de juger le mouvement du 27 mai « très en retrait par rapport au grand mouvement de 2003 » — l'année de la « réforme » Fillon — que le 27 mai n'était qu'une étape, avant l'indispensable vague de refus, nécessaire pour envoyer les projets gouvernementaux à la poubelle.

Viviane LAFONT



• Limoges (Haute - Vienne) Succès de la manifestation du 27 mai : et la suite ?

La manifestation du jeudi 27 mai à Limoges a été un succès : des milliers et des milliers de manifestants ont parcouru le centre-ville et se sont rassemblés devant la gare pour écouter les déclarations des syndicalistes. C'est le cortège de la CGT qui était le plus imposant mais celui de la FSU aussi était important.

Le privé, avec les banderoles de Legrand, Madrange, Renault-Trucks, la MME où 90 % des salariés avaient débrayé, était bien visible. Mais il y avait aussi une multitude de groupes de 5, 10, 12 travailleurs de petites entreprises

des zones industrielles ou encore du commerce, comme les vendeuses des Nouvelles Galeries. Bien sûr, comme toujours à Limoges, il y avait une forte proportion de retraités, mais on notait aussi une plus grande présence de jeunes dans les cortèges d'entreprises.

Le fait de se voir nettement plus nombreux que le 23 mars a manifestement remonté le moral de nombre de manifestants. Mais beaucoup s'interrogeaient sur les suites que les syndicats entendaient donner au mouvement.

Correspondant LO

Le droit à la retraite à taux plein à 65 ans remis en cause

Dans une interview sur RTL, Éric Woerth a confirmé que l'âge à partir duquel un salarié n'ayant pas cotisé assez longtemps peut néanmoins prendre sa retraite à taux plein, fixé depuis 1945 à 65 ans, serait repoussé en même temps que l'âge légal du départ à la retraite. Si l'âge légal était porté par exemple de 60 à 63 ans, la limite des 65 ans serait reportée à 68 ans... Cette mesure concerne tous les salariés qui ont eu des carrières incomplètes et se trouvent, de fait, dans l'impossibilité de satisfaire aux conditions de cotisation requises jusqu'à 65 ans. Et en premier lieu les femmes. En 2009, dans le régime général, 24 % des femmes sont parties à 65 ans ou plus, contre 16 % des hommes. Parmi les femmes nées en 1943, 76 % des femmes parties à 65 ans, soit en 2008, avaient cotisé moins

de 35 ans, en dépit des majorations de durée d'assurance pour enfants.

Si elle passait, une telle mesure serait particulièrement inique. Car dans la majorité des cas les travailleuses et les travailleurs concernés ne sont évidemment plus en activité, et en sont réduits à vivre d'allocations, en attendant de pouvoir bénéficier de leur – modeste – retraite à taux plein.

Repousser l'âge auquel ils peuvent néanmoins prétendre à cette retraite reviendrait donc seulement à les maintenir quelques années de plus dans cette situation de précarité. Il s'agirait non pas de les maintenir au travail mais, dans la plupart des cas, de les maintenir dans la pauvreté. Sans autre justification que les économies que le gouvernement compte réaliser sur leur dos.

Jean-Jacques LAMY

Assurance maladie Et encore une attaque contre l'accès aux soins !

Chaque année, dans la loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement fixe un objectif national de dépense d'assurance maladie, l'Ondam. Et chaque année au mois de mai un comité d'experts se réunit pour savoir ce qu'il en est du respect ou pas de cet objectif. Pour 2010, ces experts viennent de calculer que l'objectif – qui était fixé à près de 160 milliards d'euros – pourrait bien être dépassé d'environ 600 millions d'euros.

Immédiatement le gouvernement a fait connaître son plan d'économies. Pour faire bonne figure, les ministres de la Santé, du Budget et du Travail ont annoncé qu'ils allaient demander aux laboratoires de baisser le prix de vente de leurs médicaments. Demander, mais pas contraindre, et pas de beaucoup ! Car l'économie espérée,

si jamais les laboratoires acceptaient, ne serait que de 100 millions d'euros, alors que chaque année l'assurance maladie leur rembourse près de 20 milliards pour leurs médicaments.

Quant au reste des économies envisagées, les ministres ont annoncé le gel de crédits pour les hôpitaux et les maisons de retraite – tant pis pour les malades hospitalisés et les personnes âgées – et la baisse des indemnités journalières d'accident du travail – tant pis pour les salariés accidentés !

Après la hausse du forfait hospitalier de 16 à 18 euros, après la baisse du taux de remboursement de 35 à 15 % de certains médicaments, une fois de plus ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts voient leurs possibilités d'accès aux soins, à la santé et à la dignité encore un peu plus rognées.

Sophie GARGAN

Pensions des ressortissants des anciennes colonies

Cinquante ans d'injustice



Un camp d'entraînement de tirailleurs sénégalais en 1939.

Le Conseil constitutionnel a demandé que les pensions civiles et militaires des ressortissants des anciennes colonies françaises soient alignées sur celles de leurs homologues français, au nom du « principe d'égalité » sans toutefois remettre en cause les différences de montant existant d'un pays à l'autre. Cela s'applique aussi aux pensions de réversion.

En 1959, une loi votée sous le gouvernement de De Gaulle avait « cristallisé », c'est-à-dire

gelé, leurs pensions et leurs retraites. Depuis, l'écart n'avait cessé de se creuser, le montant des pensions se situant entre 3 et 30 % de la somme versée à un Français, car les pensions variaient aussi en fonction du coût de la vie supposé dans le pays de résidence du retraité, et là aussi les écarts étaient importants.

En août 1981, le premier gouvernement socialiste, celui de Pierre Mauroy, n'était pas revenu sur cette injustice, et

Jospin en 2002 n'avait procédé qu'à un réajustement partiel, sous prétexte qu'un alignement total aurait coûté trop cher. En 2006, un premier pas vers l'égalité de traitement a été fait avec la « dé cristallisation » des pensions de feu, c'est-à-dire celle des soldats ayant combattu dans l'armée française.

La décision du Conseil constitutionnel ne revient pas sur le fait que le montant des pensions soit différent selon les pays. En principe, l'abrogation des anciennes lois prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2011, une nouvelle loi devrait être votée d'ici là pour dédommager les victimes de cette discrimination. Mais elles ne toucheront pas tout l'arriéré que l'État français leur doit, mais seulement les quatre dernières années, la prescription couvrant les années précédentes.

Parmi toutes les personnes discriminées, une dizaine de milliers sont encore en vie et devraient obtenir réparation... à condition, pour les plus âgées, que l'État français ne tarde pas trop.

Marianne LAMIRAL

L'impôt de plus en plus concentré sur les classes pauvres

35 millions de foyers fiscaux ont dû poster leur déclaration de revenus, ou peuvent encore le faire par le biais d'Internet. Il est vrai que tous ne paieront pas pour autant l'impôt : en effet 45 % des contribuables ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu. Dans l'immense majorité des cas, c'est en raison de la faiblesse de leurs revenus. Pour les revenus de 2009, le seuil de non-imposition, pour un couple avec deux enfants, est de 23 615 euros de revenu imposable annuel.

Mais un certain nombre de contribuables fortunés, voire très fortunés, échappent eux aussi en tout ou partie à l'impôt sur le revenu, notamment grâce aux « niches fiscales ». Un rapport parlementaire récent citait ainsi le cas de 116 contribuables qui ont réduit leur impôt de près de 93 % – soit de plus d'un million d'euros – grâce à des réductions et des crédits d'impôt. Certains annulent ainsi purement et simplement leur impôt, voire aboutissent à un impôt négatif, leur donnant droit à une restitution du Trésor public. Cela a été le cas de contribuables déclarant des revenus imposables parmi les 100 plus élevés du pays et auxquels le Trésor public a restitué, en moyenne, 230 euros au titre de leur impôt sur le revenu de 2006, alors que leur revenu fiscal de référence moyen était supérieur à 11,9 millions

d'euros. Ces contribuables-là sont moins nombreux que les non-imposables pauvres, mais ils sont riches : le manque à gagner pour le budget de l'État est considérable. Au point que les niches fiscales concernant l'impôt sur le revenu coûtent plus – 73 milliards d'euros – que ce que celui-ci rapporte !

En effet, dans le budget 2010, avec moins de 49 milliards d'euros, l'impôt sur le revenu ne représente aujourd'hui qu'une petite part, soit 18 %, des recettes fiscales du budget de l'État, qui se montent à 254 milliards d'euros au total. Il arrive loin derrière le produit des impôts indirects qui, avec plus de 126 milliards d'euros pour la TVA et 14 milliards et demi pour la taxe sur les produits pétroliers (TIPP), constituent aujourd'hui ses principales ressources. Il est vrai qu'il

est encore loin devant l'impôt sur les sociétés, qui rapporte moins de 20 milliards d'euros.

L'impôt sur le revenu est le seul de nos impôts à taux progressif, dont le taux augmente avec les revenus et qui théoriquement devrait taxer plus lourdement le riche que le pauvre. Mais il est devenu, au fil du temps, de moins en moins progressif, en raison de la multiplication des niches fiscales, et en raison des réformes successives du barème de l'impôt, par des gouvernements de gauche comme de droite. On est ainsi passé par étapes d'un barème à treize tranches d'imposition, avec un taux maximum de 56,8 %, en 1990, à un barème à cinq tranches, avec un taux maximum de 40 % en 2006. Dans le même temps, le poids des taxes et impôts indirects qui frappent au même taux, aussi lourdement, le pauvre que le riche, le érémitisme et le patron de LVMH Bernard Arnaud, n'a cessé de s'alourdir, concentrant sur la population laborieuse l'essentiel de la charge de l'impôt, pour le plus grand profit des classes riches.

J.-J. L.

• Sommet Afrique France

Une seule préoccupation : les affaires du patronat français



Le gouvernement français a organisé à Nice un sommet de presque tous les dirigeants des pays africains. On sait qu'officiellement, Sarkozy prétendait tourner la page de la « Françafrique », cette ingérence de la France dans toutes les affaires africaines à travers divers réseaux aussi opaques les uns que les autres. Il s'agissait selon lui d'établir avec tous les États, francophones ou non, un « partenariat » politique et économique sur un pied d'égalité.

Pour ce qui est de tourner la page, la démonstration a capoté. Le sommet de Nice comptait une brochette de chefs d'État autoritaires ou de dictateurs parmi lesquels un bon nombre de protégés des gouvernements français passés ou présent, comme Denis Sassou Nguesso du Congo par exemple, illustrant la continuité dans la complicité avec ces régimes. Mais, comme l'a dit le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant : « On ne va pas se brouiller avec ceux qui nous rendent de grands services ».

Quant au partenariat économique avec tous les États africains, il était effectivement l'objet du sommet, à condition de s'entendre sur le mot « partenariat ». Oubliant ses propos de 2007 à Dakar sur l'immobilisme des Africains, Sarkozy a vanté « la maturité politique et économique de l'Afrique » avec qui « on peut parler technologie, innovation, recherche ». À qui surtout on peut essayer de vendre cette technologie... ou n'importe quoi d'autre.

Les représentants de 80 entreprises françaises, Laurence Parisot en tête, se sont donc réunis eux aussi à

Nice avec des représentants d'entreprises africaines pour tenter de résoudre leur vrai problème : comment augmenter les échanges commerciaux avec l'Afrique, qui sont passés de 40 % dans les années soixante à 2 % aujourd'hui ? Comment ne pas laisser trop de place aux sociétés américaines et canadiennes ou aux Chinois qui sont en pointe dans l'exploitation des matières premières et dans le domaine des infrastructures (routes, ponts, hôpitaux, stades...) ?

Le PDG de Total a bien insisté sur la nécessité de « veiller à ce que les Chinois ne soient pas les seuls à venir en aide » aux Africains ! L'« aide » de son trust, qui consiste depuis des dizaines d'années à pomper les richesses des populations africaines et à polluer leur environnement, et qui s'est traduite en 2009 par « la plus grosse croissance en terme de production et de réserves », il la verrait bien s'étendre au solaire qui est « la priorité des énergies complémentaires de Total ».

Le sommet s'est conclu sur une promesse de Sarkozy d'accroître le poids international de l'Afrique quand la France présidera le G8 et le G20. Il s'est terminé aussi sur l'adoption d'une charte professionnelle des investisseurs sur le continent africain promettant de bannir la corruption et prônant la transparence ! Laurence Parisot a ajouté ce commentaire : « Des attitudes vertueuses naissent des dynamiques heureuses » !

Ce verbiage hypocrite et grotesque pourrait faire sourire si, derrière, on ne trouvait pas la situation dramatique des populations africaines, exploitées par les multinationales et opprimées par des dictatures.

Sylvie MARECHAL

• Gaza

La vie sous le blocus israélien



Depuis 2007, l'État israélien impose un embargo à la bande de Gaza. Il devait frapper le Hamas mais il a surtout coûté cher à la population palestinienne, tandis qu'il permettait au Hamas d'augmenter son crédit politique, mais aussi ses moyens financiers, par exemple grâce au marché noir.

En 2008, huit organisations humanitaires, dont Amnesty International, Oxfam ou Médecins du Monde, dénonçaient « une punition collective contre la population civile gazaouie » qui compte quelque 1,5 million de personnes. La pauvreté, le chômage ne cessaient de croître. Les hôpitaux étaient déjà confrontés à des coupures de courant qui pouvaient durer 12 heures par jour. Les systèmes de distribution d'eau et d'épuration étaient à bout de souffle. La survie de 80 % de la population dépendait de l'aide alimentaire. Les trois quarts des travailleurs du secteur privé n'avaient plus d'emplois.

Pire, en décembre 2008 et janvier 2009, l'armée israélienne lançait l'opération « Plomb durci » qui devait coûter la vie à 1400 habitants de

Gaza, en majorité des civils, dont 330 enfants. Selon un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Gaza a alors « connu une destruction sans précédent de son infrastructure ». Les premières estimations de cet organisme faisaient état de destructions d'un montant de 4 milliards de dollars, trois fois le produit national brut de l'enclave palestinienne. La misère touchait alors « 90 % de la population » et revêtait des « aspects extrêmes » pour 65 % de la population de Gaza.

En 2009, la diplomatie française constatait que la population de Gaza n'accédait pas aux services et biens humanitaires car les organisations humanitaires ne pouvaient pas y entrer et y circuler librement, et n'étaient pas en situation d'acheminer les « volumes d'aide alimentaire » nécessaires.

Depuis, les organisations humanitaires n'ont pas cessé de tirer la sonnette d'alarme, soulignant les obstacles que les autorités israéliennes mettaient à toutes les tentatives de remise sur pied des infrastructures, en interdisant par exemple l'importation de pièces détachées. Les hôpitaux ne disposent pas

de l'énergie nécessaire à leur bon fonctionnement, tandis que bien des Gazaouis, privés de maisons par les bombardements israéliens, sont réduits à camper.

Pour ne pas être accusée par l'opinion internationale d'affamer les Gazaouis, l'armée israélienne autorise le passage de produits alimentaires, mais dans un arbitraire total. La cannelle est autorisée mais pas la sauge et la coriandre. Les conserves sont permises mais pas les fruits au sirop ni la confiture... Parfois l'arbitraire s'explique. Tel fabricant gazaoui de concentré de tomates s'est vu interdit d'importer des boîtes de conserve vides pour écouler sa production, tandis que l'armée israélienne autorisait des tubes de concentré de tomate « made in Israël ».

Pour le reste, les autorités israéliennes ne font aucune concession, et notamment pour tout ce qui pourrait conduire à la reconstruction des infrastructures, des logements ou des écoles. Elles multiplient les obstacles, jouent la montre, narguent les organismes de l'ONU présents, traitant la population de Gaza avec le cynisme le plus total.

Jacques FONTENOY

• Communiqué de Lutte Ouvrière

Solidarité avec le peuple palestinien opprimé

L'arraisonnement sanglant de bateaux humanitaires par les troupes d'élite israéliennes n'est pas seulement un acte odieux. Il donne la mesure des méthodes terroristes avec lesquelles l'État d'Israël impose sa domination au peuple palestinien. Si l'armée d'Israël se permet ce comportement criminel en sachant que cela sera porté à la connaissance de l'opinion publique partout dans le monde, on imagine son comportement au quotidien dans les territoires occupés vis-à-vis de la population palestinienne.

En soumettant, avec la complicité de l'État égyptien, la bande de Gaza au blocus,

Israël a transformé ce petit territoire surpeuplé en prison à ciel ouvert. En empêchant les échanges avec l'extérieur, il le transforme en mouvoir.

Si les dirigeants d'Israël agissent avec cette agressivité et ce mépris, c'est parce qu'ils savent que leurs protecteurs, les grandes puissances impérialistes, se contenteront de « déplorer » les morts, de trouver l'acte de brigandage « excessif » ou de pérorer sur l'atteinte au droit international, l'agression ayant eu lieu dans les eaux internationales. Mais elles continueront à soutenir l'État d'Israël, matériellement et financièrement pour les unes,

diplomatiquement pour toutes.

On ne peut que souhaiter que les réactions de colère qui se sont manifestées un peu partout soient reprises également en Israël. Ce serait le signe qu'au moins une minorité aura compris qu'« un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre ».

En exprimant sa protestation contre cet acte de terrorisme d'État de la part d'Israël, Lutte Ouvrière tient à exprimer sa solidarité avec le peuple palestinien et son soutien à son droit de vivre sur sa propre terre.

Nathalie ARTHAUD
le 1^{er} juin 2010

• Crise financière

Les travailleurs n'ont pas à payer les dettes des financiers

En septembre 2008, le système financier a menacé de se bloquer parce que les banques, n'ayant plus confiance les unes dans les autres, refusaient de se prêter de l'argent. Ce sont donc les États, par l'intermédiaire des banques centrales, qui ont assuré la circulation monétaire en injectant des milliers de milliards de dollars ou d'euros dans l'économie capitaliste. Les États ont à cette occasion racheté des « titres pourris », c'est-à-dire des reconnaissances de dettes qui n'avaient aucune chance d'être jamais payées, aux banques qui les détenaient. L'argent public a ainsi servi de garant et d'assureur aux mauvaises affaires des banquiers privés. On nous a alors dit qu'il fallait sauver le système bancaire et redonner confiance aux banquiers, pour que l'économie se remette en marche, à la satisfaction de tous.

Pendant que le chômage explosait, le système s'est en effet remis en marche, au moins dans sa partie spéculative, et les banques ont recommencé à faire des bénéfices extraordinaires. Mais les dépenses faites ont augmenté de façon colossale le déficit des budgets publics et la dette des États envers ces mêmes banquiers.

L'absurdité du système n'a pas empêché ceux qui le dirigent, et surtout ceux qui en profitent, de prétendre faire payer les travailleurs en affirmant que, pour rétablir l'équilibre, ce sont les budgets publics, les salaires, les retraites, etc. qu'il faut réduire. Et dans tous les pays, sous des vocables divers, les plans d'austérité se succèdent.

Mais rien n'est réglé. En effet, sous le coup des spéculations diverses, en particulier des spéculations contre la monnaie européenne, on apprend que le système financier menace de se bloquer à nouveau. Les banquiers recommencent à manquer de confiance les uns envers les autres et dans la capacité des États les moins puissants à honorer leurs dettes.

Interrogé par le journal *Le Monde* le 31 mai, Trichet, président de la Banque centrale européenne (BCE), n'a alors trouvé rien d'autre à dire que de proposer de « rétablir la confiance » entre banquiers exactement par les mêmes moyens. La BCE vient en effet de racheter aux banques

pour 35 milliards de « titres pourris », des créances que la Grèce ne pourra pas payer par exemple. De plus, la BCE estime que les banques européennes ont encore dans leurs coffres pour 193 milliards d'euros de papiers qui ne valent plus rien et qu'il va bien falloir résoudre ce problème.

Trichet annonce donc que les banques centrales vont continuer la même politique qui a si mal, ou si bien selon le point de vue, réussi. Et, dans le même souffle, il annonce aussi qu'il faut continuer à faire payer les populations en multipliant et en coordonnant les « plans de retour à la sagesse budgétaire », c'est-à-dire les attaques contre les travailleurs. On peut facilement prédire qu'il lui faudra d'ici quelques jours ou quelques mois exiger encore plus d'austérité, encore plus de mesures antiouvrières, puisque les deniers publics se déversent toujours plus dans les puits sans fond des coffres privés.

Les travailleurs n'ont cependant aucune raison d'accepter cette « logique » qui voudrait que la population paye pour la folie du système capitaliste. Si la prolongation de la crise démontre une chose, c'est la nécessité d'exproprier les groupes financiers privés, sans indemnité ni rachat, et d'établir une banque publique unique, fonctionnant sous le contrôle de la population et dans son seul intérêt.

Paul GALOIS

• Italie

Une « manœuvre » de 24 milliards aux frais de la population

Une « manœuvre » de 24 milliards d'euros : c'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Économie italien Giulio Tremonti le 26 mai. Le gouvernement Berlusconi, parmi les autres gouvernements européens, ne fait certes pas dans l'originalité. Car il faut entendre par là un plan d'austérité comportant essentiellement des réductions de dépenses publiques, réductions payées par les salariés de l'État et par les collectivités locales.

Pour celles-ci, c'est en effet pas moins de treize milliards d'euros de réductions de dépenses qui devraient être imposées, et c'est autant d'argent qui manquera pour financer la santé, les transports et nombre de services publics. L'autre grande coupe dans les dépenses concerne les fonctionnaires : le renouvellement de leur contrat collectif sera gelé pour trois ans. Leurs salaires seront donc bloqués à partir de maintenant et jusqu'en 2013. Leur indemnité de départ en retraite, la « liquidation » qui normalement leur est versée en une fois, ne sera plus que par tranches. Au total, c'est plus de cinq milliards d'euros qui seraient ainsi récupérés. Enfin, cinq autres milliards seraient récupérés aux dépens des travailleurs voulant partir en retraite, qui verront les « fenêtres » de départ s'éloigner de douze mois.

Face à ces mesures qui

retombent lourdement sur les salariés et les couches populaires, les autres annonces, telles que la lutte contre l'évasion fiscale ou la diminution des salaires des ministres, ne comptent pratiquement pour rien, sinon pour permettre au gouvernement de déclarer sans rire que tout le monde paiera de façon égale. Comme les autres gouvernements européens, le gouvernement Berlusconi a d'abord l'œil rivé sur les « marchés » et le cours des Bourses. Il s'agit d'annoncer que, comme les autres gouvernements européens, il se conformera aux objectifs de réduction du déficit de l'État, sans toucher en quoi que ce soit aux dépenses qui permettent de subventionner les profits capitalistes.

Ces annonces ont lieu dans un pays où les services publics sont déjà en voie de déliquescence, qu'il s'agisse des transports ou bien de l'enseignement,

où le plan de la ministre Gelmini a déjà prévu l'an dernier 120 000 suppressions de postes en trois ans, et dans un pays où les salaires sont déjà particulièrement bas, qu'il s'agisse des salaires du public ou de ceux du privé. Autant dire que c'est l'annonce d'une nouvelle dégradation de la situation sociale, que paiera la population la plus pauvre.

Devant l'impopularité prévisible du plan, quelques divisions sont apparues au sein du gouvernement Berlusconi. Côté syndical, les confédérations les plus à droite, CISL et UIL, ont d'ores et déjà approuvé le plan, tandis que le secrétaire de la CGIL, Guglielmo Epifani, s'est senti contraint d'annoncer une manifestation nationale le samedi 12 juin à Rome, avant une grève générale de quatre heures qui aurait lieu fin juin.

Dans ses déclarations, Epifani se montre cependant toujours plus soucieux du sort de « l'économie italienne » en général que de celui des travailleurs. Il faudra vraiment que ceux-ci mettent les pieds dans le plat pour rejeter une politique qui fait retomber sur eux tous les frais de la crise.

André FRY



• Roumanie

Grève contre le plan d'austérité

Une grève générale massive des fonctionnaires a débuté lundi 31 mai en Roumanie, pour dire non au plan d'austérité du gouvernement, qui prévoit notamment une baisse de 25 % des salaires dans le secteur public et de 15 % pour les retraités et les allocations. Des dizaines de milliers de salariés de la fonction publique devraient aussi être renvoyés d'ici la fin de l'année.

Les syndicats d'enseignants et d'employés des administrations centrales et locales ont appelé à une grève illimitée. Plus de 70 % des enseignants étaient en

grève le 31 mai, ainsi que des dizaines de milliers d'employés des administrations et des services fiscaux. La grève a aussi été très suivie dans le secteur de la santé et chez les gardiens de prison. La police et la douane, qui ne s'étaient engagées à fournir qu'un tiers des effectifs, ont rejoint le mouvement. Et le lendemain matin, une grève de solidarité avec les fonctionnaires a démarré dans le métro de Bucarest.

La colère est grande parmi la population roumaine, qui soutient les grévistes, et le

mouvement pourrait s'étendre au secteur privé. Des manifestations étaient prévues toute la semaine aux quatre coins du pays.

Ce plan de rigueur a été imposé par le FMI qui, pour verser le reste de l'aide qu'il avait promise, a exigé que le gouvernement roumain prenne des mesures draconiennes pour réduire son déficit. La riposte des fonctionnaires roumains, par une grève qui menace de durer et de s'étendre, est la seule réponse que mérite ce chantage.

Marianne LAMIRAL

• Grande-Bretagne

Les conservateurs dans la continuité des travaillistes



Sous les travaillistes, les chômeurs ont été astreints à perdre leur temps dans des « clubs » comme celui-ci, pour « apprendre » à lire les petites annonces, sous peine de perdre leurs allocations. Les conservateurs entendent multiplier ce genre de petites brimades minables.

Il aura fallu moins de trois semaines pour que soient annoncées les premières mesures d'austérité de la coalition (conservateurs et libéraux-démocrates) portée au pouvoir par la défaite travailliste du 6 mai, et qu'y apparaissent en même temps les premières lézardes.

Car nombre de dignitaires conservateurs n'ont pas digéré d'avoir été privés des maroquins qu'ils convoitaient au profit des libéraux-démocrates. Il ne leur a pas fallu longtemps pour lancer une campagne de ragots par le biais de l'un de leurs organes officiels, le *Daily Telegraph*, provoquant la démission du secrétaire au Trésor libéral-démocrate. Et il n'est pas impossible que son successeur (du même parti) subisse le même sort.

Néanmoins, hormis le partage de la soupe qui les divise, aucun nuage ne trouble l'unanimité des partis de la coalition lorsqu'il s'agit de faire payer la crise à la population laborieuse, comme en témoignent les annonces qui se succèdent.

Un premier train d'économies de 7 milliards d'euros, annoncé le 24 mai, annule une série de programmes – allant de l'aide aux enfants en échec scolaire à l'exemption pour les affections chroniques de la contribution forfaitaire de huit euros par médicament payée par tous les patients. Ce plan réduit également de 1,5 milliard d'euros la dotation de l'État aux municipalités prévue pour cette année. Il supprime toute une série de plans d'informatisation (dont

celui de la santé publique) et rogne encore un peu plus sur les budgets de maintenance et de renouvellement du matériel dans les transports (déjà très entamés par les travaillistes).

Mais il ne s'agissait que d'un début. Dès le lendemain, le « discours de la reine », dans lequel celle-ci annonce les projets législatifs du gouvernement, faisait la liste de 23 lois. Parmi celles-ci, on trouve pêle-mêle la semi-privatisation des écoles et lycées, généralisant les projets des travaillistes en les étendant aux écoles primaires ; une réforme des retraites avec le passage de l'âge de départ à 66 ans en 2016 (contre 2024 dans le projet travailliste) ; la privatisation de La Poste (à laquelle les travaillistes avaient renoncé faute d'acheteur) ; l'augmentation des cotisations sociales payées par les salariés (prévue par les travaillistes, mais l'augmentation est annulée pour les patrons!).

Mais surtout la pièce maîtresse semble devoir être une réforme du système d'allocations sociales, présenté comme une « subvention inefficace et coûteuse à la vie de la population », alors qu'il permet surtout au patronat de payer des salaires à minima et de n'embaucher des millions de salariés que pour des emplois occasionnels ou à temps très partiel. Les premiers visés seraient les 2,5 millions de travailleurs en invalidité et les travailleurs âgés que le niveau dérisoire de la retraite d'État rend dépendants des allocations sociales.

C'est donc aux enfants, aux plus pauvres et aux plus

vulnérables, et enfin aux salariés que le gouvernement s'attaque avec cynisme, pour réduire le trou béant laissé dans les finances publiques par le sauvetage du système financier. Il est vrai qu'il s'agit là en grande partie de mesures que le précédent gouvernement travailliste avait déjà mises en chantier et dont l'entrée en vigueur serait simplement avancée. C'est donc l'austérité dans la continuité.

Mais des questions essentielles restent en suspens : combien d'emplois publics vont disparaître du fait de ces mesures, quel sera leur effet sur des services essentiels comme la santé, l'éducation ou les transports, et quel sera leur impact sur le niveau de vie des plus pauvres ?

Pour l'instant, le nouveau gouvernement s'est gardé de toute précision sur ce plan. Il est vrai que son souci est de prévenir tout mouvement spéculatif misant sur la baisse de la livre et la dette de l'État britannique. Mais il se pourrait aussi, et c'est sans doute le seul aspect dont on pourrait se réjouir dans ces annonces, qu'il craigne quand même les réactions de la classe ouvrière face à ces attaques. Après tout, il s'est trouvé des commentateurs pour rappeler qu'en 1932 ce fut l'annonce d'une diminution des allocations sociales qui déclencha de violentes émeutes au cours desquelles, chose rarissime dans l'histoire du pays, nombre de villes ouvrières se hérissèrent de barricades. L'époque a peut-être changé, mais la colère des travailleurs face à de telles injustices peut de nouveau exploser !

François ROULEAU

• Grand-Duché du Luxembourg

L'austérité au programme du gouvernement

Le Grand-Duché du Luxembourg est connu pour être un paradis fiscal pour les banques et les grosses sociétés (ArcelorMittal y a son siège mondial). Son gouvernement est en train de présenter la facture de la crise aux travailleurs.

Mi-avril, ce gouvernement de coalition incluant les socialistes et présidé par Jean-Claude Juncker (CSV, Parti chrétien-social populaire), un temps pressenti pour la présidence de l'Union européenne, a présenté un plan d'austérité visant à ramener le déficit du pays à 0 % du PIB en 2014.

Ce plan comprend entre autres un gel des salaires des fonctionnaires jusqu'en 2014,

le blocage des pensions de retraite pour 2011, la suppression des chèques et indemnités repas, la suppression de l'allocation de rentrée scolaire, la réduction du congé parental de six à quatre mois, la limitation de l'allocation familiale à l'âge de 21 ans. Ce plan prévoit par ailleurs des suppressions de lignes de transports en commun peu fréquentées, des baisses de subventions de l'État aux communes, etc., le tout étant censé faire économiser à ce mini-État 500 millions d'euros par an sur le dos de la population. D'autres mesures sont envisagées, comme les reports des travaux du tram, de lignes de chemin de fer et de la construction de lycées.

Depuis le début de la crise de la sidérurgie dans les années 1970, à chaque période de crise se tient une réunion « tripartite », réunissant syndicats, patronat et gouvernement, à l'initiative de celui-ci. Exceptionnellement, la tripartite qui vient de se tenir s'est conclue par un échec.

Le gouvernement voulait modifier le calcul de l'indice des prix, appelé « l'index », en enlevant les prix du tabac, de l'alcool et des carburants. Les syndicats ont refusé cette modification de « l'index » qui sert de base aux revalorisations salariales.

Du coup, le gouvernement propose de plafonner les augmentations pour les salaires

supérieurs à 2 500 euros par mois, donc pour les plus hauts, mais les syndicats ne veulent pas laisser ainsi la porte ouverte à la fin programmée de l'échelle mobile des salaires.

Selon l'OGBL (le syndicat luxembourgeois classé à gauche), les pertes de revenus découlant des projets du gouvernement s'élèveraient à plusieurs centaines d'euros par famille.

Du fait du blocage de la tripartite, l'application des mesures gouvernementales est suspendue et les discussions reportées à l'automne.

Toutes ces mesures ont pour prétexte la crise – les dirigeants luxembourgeois ne faisant pas preuve d'imagination en la matière. Ils envisagent d'ailleurs en même temps une incitation fiscale pour les entreprises, leur permettant de payer encore moins d'impôts !

De son côté, le patronat luxembourgeois en demande plus. Il revendique la baisse du « coût » du travail – trop élevé selon lui par rapport à l'Allemagne –, plus de flexibilité, une baisse des cotisations sociales, le blocage du salaire minimum, la « réforme » des retraites et « l'assainissement » de l'assurance maladie... Rien de bien original non plus.

Cette année, les manifestations du 1^{er} mai ont été bien suivies, témoignant de l'inquiétude des travailleurs face aux mauvais coups que prépare le gouvernement et aux licenciements qui pleuvent dans l'industrie mais aussi dans les 150 banques que compte le pays.

Sur les 25 000 employés du secteur bancaire, 1 500 ont été licenciés en 2009 suite à la crise financière, les travailleurs payant seuls la facture de la crise.

Étienne HOURDIN

• Chine

Grève pour les salaires chez Honda

Depuis le 17 mai les travailleurs de l'usine Honda de Foshan, près de Canton, dans le sud de la Chine, sont en grève pour des augmentations de salaire. Comme ces 1 850 travailleurs fabriquent la totalité des boîtes de vitesse pour les voitures Honda assemblées en Chine, leur grève a très vite paralysé l'activité des quatre usines de montage du trust dans le pays, d'où plus aucune voiture ne sort depuis le 26 mai.

Les grévistes de Foshan, qui touchent en moyenne moins de 1 500 yuans par mois (environ 180 euros), réclament des salaires de 2 000 à 2 500 yuans (300 euros), ce qui correspond aux salaires versés par Honda aux ouvriers de ses usines d'assemblage. Pour le moment la direction de Honda n'a proposé qu'une augmentation de 366 yuans (44 euros) et le

porte-parole du groupe a annoncé une reprise partielle du travail tout en devant reconnaître qu'une partie des travailleurs restent en grève. De ce fait les usines de montage étaient toujours paralysées le 1^{er} juin par le manque de pièces.

Ce mouvement intervient peu après qu'on a appris la vague de suicides de travailleurs – onze depuis le début de

l'année – chez Foxconn, un trust de Taïwan qui fabrique des composants pour Dell, Apple, Nokia ou Hewlett-Packard. Un journaliste chinois a décrit le quotidien des 420 000 travailleurs du site de Shenzhen près de Hong-Kong, dont 85 % sont des jeunes de moins de 25 ans. Ils vivent dans des dortoirs à plus de trente par chambre, à l'intérieur des usines dans lesquelles ils travaillent douze heures par jour, six jours sur sept, sous la pression constante de la maîtrise, contraints pour compléter leur salaire de misère



Reuters

de 100 euros par mois de faire des heures supplémentaires, au-delà même des 36 heures autorisées. Devant l'émotion suscitée par ces suicides, la direction de Foxconn a annoncé une augmentation de salaire de 20 %, mais pour seulement un quart de ses ouvriers.

La presse est en général plus encline à parler du soi-disant miracle économique chinois que des grèves et des luttes des ouvriers. Mais c'est pour

mieux passer sous silence le fait que les richesses produites là-bas le sont par ces millions de travailleurs, arrachés de leurs campagnes et contraints de travailler à des salaires misérables pour le seul profit de trusts comme Honda ou Apple mais aussi de groupes bien français comme PSA.

Mais, en Chine comme ailleurs, de l'exploitation naissent la grève et la révolte.

Cédric DUVAL

• Procès du *Probo Koala* à Amsterdam

Empoisonner ne coûte pas cher

Le 1^{er} juin s'est ouvert à Amsterdam le procès du *Probo Koala*, ce cargo qui en août 2006 avait déchargé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, des milliers de tonnes de déchets toxiques. Abandonnés dans des décharges à ciel ouvert, ces déchets avaient tué dix-sept personnes et en avaient empoisonné des milliers d'autres.

L'organisation écologiste Greenpeace, qui a retrouvé et fait témoigner les camionneurs qui ont transporté les déchets à Abidjan, a tenté d'introduire

dans ce procès le volet ivoirien de cette sinistre affaire. En vain, car des accords amiables sont intervenus en octobre 2009 : l'État ivoirien a touché 152 millions d'euros de dédommagements. Les 31 000 plaignants ivoiriens ont reçu 33 millions, environ 1 000 euros chacun en moyenne, en échange d'une renonciation à toute action.

Les juges hollandais ne s'intéresseront donc qu'à ce qui s'est passé à Amsterdam. Même si ce n'est pas le pire, cela en apprend déjà beaucoup sur les méfaits des sociétés pétrolières.

Le *Probo Koala*, cargo

grec immatriculé au Panama, avait été affrété par Trafigura. Cette multinationale, fondée par deux affairistes français, intervient dans le pétrole et les métaux non ferreux et a déclaré en 2008 un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros.

À son arrivée à Amsterdam, le 2 juillet 2006, le capitaine ukrainien engagea une société néerlandaise pour traiter les résidus de pétrole que contenaient ses soutes, selon lui. Mais au pompage cette société comprit vite qu'il s'agissait en fait de déchets industriels particulièrement toxiques, et elle

réclama pour les traiter non pas 23 euros mais 900 euros du mètre cube. Comme il n'était pas question pour Trafigura de payer ce prix, les déchets réintégrèrent le cargo qui repartit aussitôt, pour réparer le mois suivant sur le port d'Abidjan.

Mais la société hollandaise de traitement des déchets, le port d'Amsterdam et la ville, tous au courant de ce que transportait le *Probo Koala*, n'avaient pas légalement le droit de le laisser repartir et étaient très contents de faire ce cadeau empoisonné à la population d'Abidjan. Ils sont aujourd'hui

sur le banc des accusés, en compagnie de Trafigura et du capitaine du navire.

La société pétrolière et la compagnie de navigation vont avoir à payer pour avoir enfreint les règlements internationaux en matière de déchets toxiques. Du moins on peut l'espérer. Mais sous prétexte qu'ils ont déjà payé... des brouilles, ils ne risquent plus aucune amende pour les dégâts mortels qu'ils ont causés et continuent à causer en Côte d'Ivoire, où il resterait encore 3 000 tonnes de ces déchets.

Vincent GELAS

• Espagne

Le juge Garzon enquêtait sur la corruption de la droite actuelle et sur les crimes de celle d'hier

Suspendu !

Samedi 15 mai, il y a eu des rassemblements de soutien au juge Garzon dans une vingtaine de villes espagnoles, mais aussi dans plusieurs villes françaises, à Bruxelles, à Londres, aux États-Unis, à Buenos Aires et dans d'autres villes d'Amérique latine. Partout, les manifestants entendaient dénoncer le sort fait au juge Baltasar Garzon, suspendu la veille de ses fonctions. À 54 ans, il risque vingt ans d'interdiction d'exercice de sa profession, ce qui mettrait un terme à sa carrière.

Ce juge est connu pour avoir inculpé Pinochet quand le dictateur argentin séjournait en Grande-Bretagne et avoir poursuivi des dictateurs ou des tortionnaires argentins. Il s'est aussi attaqué au terrorisme des nationalistes basques de ETA ainsi qu'aux groupes

paramilitaires du GAL.

Mais c'est parce qu'il a voulu enquêter sur les disparus de la guerre civile de 1936-1939, victimes du franquisme qui exécuta plus de 100 000 adversaires parmi ceux qui avaient pris les armes pour s'opposer au coup d'État militaire de

Franco, qu'il a été suspendu.

En effet cette recherche judiciaire se heurtait à la loi d'amnistie générale votée en 1977, deux ans après la mort de Franco, un des éléments de la remise en place d'un régime parlementaire et de la monarchie, fruit d'un compromis pourri entre tous les partis espagnols, de la droite ex-franquiste à la gauche socialo-stalinienne.

Ceux qui ont poursuivi Garzon en justice sont plusieurs mouvements d'extrême droite nostalgiques du franquisme, estimant que Garzon outrepassait ses compétences en enquêtant sur les crimes

de leurs ancêtres politiques. C'était pourtant bien normal. Après tout, les juristes estiment en général que les exécutions sommaires sans jugement, que les troupes franquistes ont multipliées contre leurs opposants, sont des crimes contre l'humanité, imprescriptibles. Et il y a aussi de bonnes raisons de questionner les années 1977-1982 où le monde politique espagnol tenta de faire oublier quarante années de dictature franquiste.

Garzon est un juge qui apparemment non seulement croit au rôle de la justice dans un État qui se prétend démocratique,

mais n'hésite pas à s'en prendre aussi bien à la droite qu'à la gauche. Mais il se heurte à forte partie, surtout avec la droite espagnole et ses solides traditions réactionnaires, et a fort à faire avec toute une partie de l'appareil d'État, qui n'aime pas du tout qu'il se mêle de ce qui, d'après elle, ne le regarde pas : des crimes du franquisme aux affaires de corruption actuelles du Parti Populaire (PP).

Le temps n'est plus où ces gens-là pouvaient passer par les armes ce genre de magistrat, mais visiblement ce n'est pas l'envie qui leur manque.

Jacques FONTENOY

• Mai - juin 1940

Quand la « démocratie » française renforçait la répression contre les antifascistes étrangers

Fin avril dernier, le maire de la commune de Parthenay refusait la lecture publique de la lettre écrite par une ancienne déportée du camp d'Auschwitz, Ida Grinspan, dans le cadre de la journée de la déportation, car celle-ci expliquait que son arrestation avait été opérée par trois gendarmes français. Devant les remous créés par sa réaction, il a dû faire machine arrière, mais ce fait est bien significatif. Le rôle de l'appareil d'État « démocratique » français dans la répression qui s'est abattue sur les communistes, les étrangers et les Juifs, qu'ils soient français ou étrangers, et ce dès 1938, n'est pas un fait que certains politiciens ou intellectuels partisans de l'ordre établi aiment à mettre en lumière, même soixante-dix ans après.

Il y a soixante-dix ans, à la mi-mai 1940, le gouvernement français décidait l'internement systématique de milliers d'hommes et de femmes dans des camps, des camps qui avaient été ouverts dès janvier 1939 pour regrouper les civils et combattants républicains espagnols qui fuyaient la dictature de Franco. Après eux, les premiers à se retrouver derrière les barbelés furent quelques milliers de communistes français, puis vinrent en plus grand nombre les étrangers considérés comme « indésirables » en France, alors que la grande majorité d'entre eux avaient fui le régime nazi en Allemagne ou dans les pays qu'elle occupait, ce régime que la « démocratie française » prétendait combattre. Puis ce furent les Tziganes et massivement les Juifs étrangers qui y furent regroupés. Ainsi, c'est la police « démocratique » française de la III^e République qui arrêta, rafa communistes, antifascistes allemands ou autrichiens, et Juifs, bien avant que Pétain ne dispose des pleins pouvoirs en juillet 1940.

Avril 1938 – septembre 1939 : les mesures contre les étrangers de Daladier.

Le 14 avril 1938, le jour de l'entrée en fonctions du gouvernement du radical Daladier, le ministre de l'Intérieur Albert Sarrault promulgua une circulaire sur le nécessaire contrôle des « étrangers indésirables ». Beaucoup d'Allemands étaient arrivés en France dès l'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933 et dans les années suivantes. Après l'Anschluss, le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, le 15 mars 1938, 8 000 Autrichiens fuyant les nazis pensèrent eux aussi trouver refuge en France, pendant que des Allemands continuaient à arriver. Le décret-loi du 2 mai et la loi du 14 mai 1938 aggravèrent encore la situation de ces étrangers, en

déclarant tous ceux rentrés en France illégalement passibles d'une amende ou d'emprisonnement d'un mois à un an. Le préfet devenait le seul responsable habilité à accorder ou à refuser le prolongement de la validité de la carte d'identité. Le 12 novembre 1938, un nouveau décret-loi aggrava encore les dispositions du mois de mai, prévoyant l'internement des étrangers dans des camps, même si cet internement n'était pas encore systématique.

En fait, le gouvernement du radical Daladier, qui dans le même temps s'employait à briser la résistance ouvrière – au même moment paraissaient les décrets-lois du 13 novembre 1938 mettant en pièces les conquêtes de 1936 – et à empêcher toute opposition de d'exprimer, cherchait pour cela à s'appuyer sur les éléments les plus réactionnaires de la société.

Septembre 1939 - mai 1940 : répression et extension de l'internement

Daladier agissait ainsi en bon serviteur des intérêts de la bourgeoisie qui, une fois remise de la peur que lui avait inspirée la grève générale de 1936, reprenait toutes les conquêtes arrachées par les travailleurs et entendait les mettre au pas, et avec eux l'ensemble de la population. La répression se dirigea donc simultanément contre les militants ouvriers français et contre les étrangers considérés comme des fauteurs de trouble. La signature du pacte germano-soviétique le 23 août 1939 fournit à point nommé un prétexte à Daladier pour s'attaquer aux militants du Parti Communiste Français. La dissolution du PCF fut décidée le 26 septembre 1939 : 3 400 militants communistes furent arrêtés, enfermés en prison puis envoyés dans les camps.

Le tour de vis réactionnaire allait aggraver encore la situation des Allemands et des



Avant le repas, au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence.

Autrichiens, en majorité Juifs et surtout, encore une fois, pour la plupart antinazis, même s'il y avait alors en France un certain nombre d'agents nazis. Après la déclaration de la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939, le gouvernement étendit encore les mesures d'internement des étrangers, alors que la plupart étaient connus pour leurs opinions antifascistes ou leur appartenance à des partis ou à des syndicats de gauche, et ce alors qu'il prétendait mener la guerre contre le nazisme. Le décret-loi du 18 novembre 1939 marqua un nouveau tour de vis contre les individus soi-disant dangereux. L'article 1 stipulait que : « Les individus dangereux pour la défense nationale et pour la sécurité publique peuvent, sur décision du préfet, être éloignés par l'autorité militaire des lieux où ils résident et, en cas de nécessité, être astreints à résider dans un centre. » Les préfets furent investis de très grands pouvoirs. À l'automne 1939, la République française avait déjà interné 20 000 réfugiés allemands, pour la plupart antinazis, dans une centaine de camps.

Mai 1940 : systématisation de l'internement

Avec la déroute de l'armée française en mai 1940 et l'exode de la population devant l'avancée de l'armée allemande, la situation des prisonniers des camps d'internement s'aggrava. Ainsi, au moment de la débâcle, des centaines d'étrangers, pour beaucoup Allemands juifs ou communistes, ou les deux, furent enfermés au Vernet. Les arrestations arbitraires se

multiplièrent. Un décret, un de plus, qui ordonnait l'internement des « apatrides », c'est-à-dire de ceux qui avaient perdu leur nationalité du fait de leurs opinions, fut signé au même moment (10 mai 1940). À partir du 12 mai 1940, tous les ressortissants allemands ou autrichiens de 17 à 65 ans de la région parisienne reçurent l'ordre de rejoindre divers lieux : les femmes le stade du vélodrome d'Hiver et les hommes le stade Buffalo. À partir du 15 mai 1940, 5 000 femmes allemandes juives ou apatrides furent enfermées au stade du Vel' d'Hiv. Elles y restèrent trois semaines dans des conditions très dures avant d'être déportées au camp de Rivesaltes ou de Gurs dans les Basses-Pyrénées. Certaines furent libérées à la fin de l'été, mais environ 1 500 femmes restèrent prises dans le piège des camps français et finirent par être livrées aux autorités allemandes. « Nous étions des réfugiées allemandes persécutées par les nazis et venues se placer sous la protection de la République française... Toutes ont été internées par cette même République un certain 15 mai 1940, date passée sous silence, celle de la première rafle du Vel' d'Hiv », raconte ainsi Lilo Petersen, qui avait 18 ans lorsqu'elle fut arrêtée avec sa mère, une intellectuelle allemande antinazie.

Les mesures d'internement furent étendues aux Italiens à partir du 10 juin 1940, quand Mussolini décida de se lancer dans la guerre contre la France. Il y avait 700 000 ressortissants italiens en France. Il était donc difficile de les interner tous, d'autant que la France

allait s'avouer vaincue moins de deux semaines plus tard, mais la procédure fut engagée. Bon nombre de ceux qui furent internés étaient des antifascistes.

Tous ceux qui étaient enfermés dans les prisons et centres de rassemblement de la région parisienne furent transférés, sous surveillance policière, vers les camps d'internement du Sud. Les hommes considérés comme très suspects furent envoyés au Vernet, les femmes à Rieucros. Plus d'un millier d'ex-combattants des Brigades Internationales furent transférés de Gurs au Vernet. Beaucoup craignaient d'être livrés aux nazis.

Les premiers persécutés du nazisme étaient de nouveau placés derrière les barbelés du fait même qu'une guerre était menée contre leur pays d'origine ; de nouveau ils côtoyaient dans les camps les quelques nazis convaincus qui, eux, furent très rapidement libérés une fois la victoire allemande assurée.

Aujourd'hui, la responsabilité de l'État français de Vichy dans les persécutions et les crimes contre les étrangers et les Juifs de France est officiellement reconnue. Mais pas celle des gouvernements précédents, pas celle des Daladier et Reynaud. Dans les livres d'histoire, les persécutions contre les Juifs ne commencent que le 3 octobre 1940, date des mesures prises par Pétain contre les Juifs, pas avant. On continue à cacher soigneusement tout ce qui s'est passé avant l'arrivée au pouvoir de Pétain, avant le 10 juillet 1940.

Aline RETESSE

• Transports d'Île-de-France

Augmentation des tarifs en vue...

Jean-Paul Huchon, président socialiste de la Région et aussi du Syndicat des transports en Ile-de-France, le STIF, va proposer au Conseil régional des augmentations de tarifs de transport pour les usagers, au 1^{er} juillet.

Pour l'instant il envisage une augmentation moyenne de 3,9%. C'est tout de même beaucoup plus que l'inflation évaluée à 1,7%. Le pourcentage d'augmentation serait modulé en fonction des zones de tarification: l'abonnement mensuel deux zones couvrant Paris et la banlieue proche augmenterait de 6,7%. Celui couvrant trois zones augmenterait de 5,1% et celui de quatre zones de 4,1%, soit 3,80 euros par mois dans tous les cas. En revanche, il n'augmenterait pas pour les zones 1 à 5 et 1 à 6, soit les plus longs parcours, pour lesquels les abonnements sont déjà les plus chers. Quant au ticket vendu par carnet, il augmenterait de 3,45%.

Ces augmentations, même modulées représentent des sommes annuelles importantes pour les salaires les plus bas. Pour justifier cette augmentation, Huchon déclare qu'il veut développer les transports en commun mais que la participation patronale étant plafonnée à un faible pourcentage, il ne peut que répercuter ces hausses sur les usagers. En effet le versement transport des employeurs calculé sur les salaires bruts, est au maximum de 2,6% à Paris et dans les Hauts-de-Seine et de 1,4% dans les départements les plus éloignés de Paris.

Les millions de salariés qui traversent chaque jour la région pour aller travailler le font pour le profit de ces mêmes employeurs, et, alors que les salaires sont pratiquement bloqués, c'est bien la « participation transport » de ces mêmes salariés qui devrait être bloquée. Si la loi ne permet pas au Conseil régional de le décider, celui-ci pourrait en revanche diminuer les subventions versées à fonds perdus aux entreprises privées, plutôt que de faire payer des salariés dont bien peu ont été augmentés de 3,9% cette année.

Claire DESPLANTES

• Le programme du Parti Socialiste

C'est avec du vieux qu'il prétend faire du neuf

La direction du Parti Socialiste a adopté le 29 mai un texte intitulé « Pour un nouveau modèle de développement économique, social et écologique », texte qui doit être soumis au prochain congrès du parti et formerait alors son projet pour les élections de 2012.

Le projet se veut ambitieux: « Nous avons une nouvelle civilisation à inventer ». Il ébauche même une petite autocritique: « Par le passé, si la gauche au gouvernement a apporté des avancées économiques, sociales ou sociétales majeures (...), elle n'a pas suffisamment engagé le changement profond de modèle de société qui était nécessaire. En Europe, la social-démocratie a parfois cédé du terrain à l'idéologie de ses adversaires ». Mais maintenant « la crise

actuelle donne à la gauche une chance historique de reprendre l'initiative... »

Si le projet a rallié l'ensemble de la direction du parti, c'est qu'il reste suffisamment vague pour ne fâcher personne. Et puis l'avertissement y figure en bonne place en préambule en quelque sorte: « Mettre fin aux déséquilibres de la mondialisation prendra du temps et il faut le dire honnêtement ».

Bien que tout y soit enveloppé de déclarations de bonnes intentions, de vœux pieux et de pas mal de platitudes, le fond ne représente pas vraiment une rupture avec la politique menée aujourd'hui. Par exemple le PS prétend « privilégier les investissements sur les dividendes et la spéculation » et sous prétexte de « ne pas laisser le financement de l'économie au seul marché », il promet un « pôle public

d'investissement industriel » qui distribuera massivement de l'argent public pour soutenir les entreprises, en particulier bien sûr dans les secteurs des énergies renouvelables. Il s'agit aussi d'encourager le partenariat public privé dans l'enseignement supérieur. Il est question de « méthodes pédagogiques renouvelées » mais pas de rétablir les postes supprimés.

Bien sûr, le PS affirme que l'objectif « est de tout faire pour atteindre le plein emploi dans les années à venir ». Il affirme que cela coûtera plus cher de licencier « dans les entreprises florissantes » et qu'il instaurera une obligation de rembourser les aides publiques aux patrons qui voudraient licencier ou fermer. Cela n'empêchera évidemment nullement licenciements et fermetures d'entreprises.

On pourrait multiplier les

exemples d'extrême modération ou imprécision du PS, même dans un document qui, comme toute promesse électorale, ne le lierait en rien s'il parvenait au gouvernement. Alors, inutile de dire que loin d'être un « projet de transformation de la société », il s'agit d'un projet qui s'inscrit bel et bien dans la continuité d'une politique au service du patronat. Le seul atout du PS pour gagner les élections de 2012 est de pouvoir se présenter comme l'anti-Sarkozy; mais il ne veut pas pour autant s'engager sur une politique plus favorable aux travailleurs. Car il sait bien qu'une fois au gouvernement il mènera la politique que lui dicteront les banques, les patrons et « les marchés » comme on dit aujourd'hui.

Dominique CHABLIS

• Police municipale

Derrière le drame de Villiers-sur-Marne

Le désengagement de l'État

Mardi 1^{er} juin, les syndicats de policiers municipaux appelaient à manifester pour obtenir un statut équivalent à ceux des policiers nationaux qui, en moyenne, gagnent 400 euros de plus qu'eux. Cette manifestation était prévue de longue date, mais elle arrive après la mort de la policière municipale de Villiers-sur-Marne, abattue par des gangsters, le 20 mai dernier.

Empressé de donner une réponse à la colère des policiers municipaux, le ministre de l'Intérieur a ressuscité l'usage du Taser, ce pistolet paralysant qui peut s'avérer mortel si la personne visée a un problème cardiaque, et qu'une décision du conseil d'État avait écarté de l'arsenal de la police municipale en septembre dernier.

Sur cette question de l'armement, entre les communes où on se contente de faire appel à de simples ASVP (agents de surveillance de la voie publique) pour verbaliser (des agents perçus comme des policiers municipaux mais qui n'en sont pas réellement), et les communes qui emploient des

policiers municipaux, fonctionnant comme des auxiliaires de la police nationale, il y a bien des nuances. Certaines communes, qui ne souhaitent pas que leurs policiers soient armés, mettent l'accent sur des tâches qui relèvent de la police de proximité, supprimée par le gouvernement actuel, en insistant sur l'aide aux personnes, tandis que d'autres mettent en priorité la lutte contre la petite délinquance. Mais, même

dans ce cas, les communes ne sont pas forcément favorables à l'armement de la police municipale.

En passant, signalons qu'en Grande-Bretagne où la police n'est généralement pas armée et où il est arrivé aussi des drames comparable à celui de Villiers-sur-Marne, même si chaque fois cela relance le débat sur l'armement de la police, jusqu'à présent, le non-armement reste de rigueur.

Une chose est sûre, le développement de la police municipale de ces dernières années découle du désengagement de l'État qui préfère, là aussi, que ce soit les municipalités locales qui financent à sa place l'entretien d'une partie de sa police.

Et quand Hortefeux tend un Taser aux policiers municipaux, c'est sa façon de dissimuler ce désengagement de l'État.

Jacques FONTENOY

La police municipale d'hier à aujourd'hui

Les polices municipales remontent au Moyen Âge, c'était alors une des manifestations de souveraineté des communes libres. La Révolution française les plaça sous l'autorité des maires, mais le Directoire puis Napoléon remirent la police sous la responsabilité du pouvoir central. La loi de 1884 qui organisa la démocratie communale rétablit l'autorité du maire sur la police. Mais dans l'entre-deux-guerres, les maires des grandes villes obtinrent l'étatisation de leur police, un processus parachevé par Vichy qui étatisa toutes les polices municipales des communes

de plus de 10 000 habitants.

C'est en 1980 qu'un rapport a préconisé des politiques locales de sécurité, redonnant ainsi un rôle significatif aux polices municipales, qui se sont ensuite multipliées. Entre 1999 et 2003, trois lois ont renouvelé et accru leur rôle. Depuis 1984, le nombre des policiers municipaux est passé de 5 600 à environ 18 000. À titre de comparaison, la police nationale compte 145 000 agents et la gendarmerie 103 000.

Selon ce que souhaite le maire, les tâches des policiers municipaux peuvent varier. Ils peuvent faire respecter les arrêtés municipaux, relever les

infractions routières, surveiller et réguler la circulation. Ils relèvent aussi les infractions au code de la voirie. Enfin, ils sont censés venir en aide aux administrés de la commune. Ils rendent compte au maire mais également à la police nationale des crimes et délits dont ils ont connaissance.

Pour exercer ses fonctions, le policier municipal a suivi une formation d'État, complétée par un stage de six semaines d'aptitude au tir quand il est armé. Dans ce cas, encore assez rare, le maire en a fait la demande auprès du préfet.

J.F.

• Hôpital de Bellevue – Bourges

La coupe est pleine



400 salariés travaillent dans cette maison de retraite de Bourges. Depuis plusieurs mois, le manque d'effectif a aggravé considérablement les conditions de travail du personnel et dégradé les conditions de vie des résidents. Toutes les catégories sont en sous-effectif : agents de maintenance, cuisiniers, personnels soignants. Dans certains pavillons, il n'est pas rare que nous nous retrouvions à deux pour trente résidents, car les arrêts-maladie ne sont pas remplacés.

Mercredi 26 mai, à l'appel de l'intersyndicale (CGT-CFDT-FO-SUD), un débrayage a eu lieu pour réclamer du

personnel et 130 d'entre nous se sont rassemblés devant des bureaux de la direction qui a reçu une délégation. Nous avons manifesté dans l'établissement, passant dans tous les pavillons aux cris de « *Tous ensemble* ». Au compte-rendu de la délégation, celle-ci annonça que la direction n'avait pas de solution et le directeur, venu pour s'expliquer, fut vertement pris à partie.

En assemblée générale, il a été décidé de continuer à débrayer la semaine suivante à l'appel de l'intersyndicale et aussi de s'adresser aux familles des résidents afin de renforcer notre mouvement.

Vendredi 28 mai, l'ARS (organisme de tutelle et de financement) annonçait qu'elle allait essayer de débloquer 187 000 euros, en partie financés par le Conseil général, d'ici le 5 juin. On est encore loin du compte, mais cette annonce ne peut que renforcer notre détermination : si, deux jours plus tôt, les pouvoirs publics n'avaient pas de solutions à proposer ils commençaient à en trouver suite à la grève.

L'État a bien trouvé des milliards d'euros pour sauver les banques, alors il peut en trouver aussi pour financer la santé publique !

Correspondant LO

• Hôpital Jacques-Cœur – Bourges

La santé est malade... du manque de personnel



La totalité du personnel de la pharmacie du Centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges avait déjà fait grève une journée, début mai, pour dénoncer le manque de personnel de remplacement, les heures supplémentaires qui s'accumulent, l'augmentation de la charge de travail, réclamant la création de deux postes et demi.

La direction a été obligée de nous entendre en s'engageant sur la validation des congés d'été, mais en se contentant de vagues promesses pour le reste. Un nouveau préavis de grève a donc été déposé pour le lundi 31 mai afin de réclamer les embauches indispensables. Ensuite, le ras-le-bol a éclaté à

la nouvelle blanchisserie flamboyante neuve. Les nouveaux locaux devaient être inaugurés le 25 mai, mais c'est ce jour-là que le personnel a décidé de débrayer pour dénoncer ses difficultés. Donc pas de petits fours, mais un rassemblement avec la CGT !

Là aussi, les conditions, déjà pas faciles, se sont dégradées avec l'entrée dans les nouveaux locaux. Le poids de linge traité a doublé (de 5 tonnes par jour dans l'ancienne blanchisserie à 9 à 10 tonnes aujourd'hui), car nous devons traiter maintenant le linge des maisons de retraite de Saint-Florent, Vierzon et même Gien.

Le personnel accumule les heures supplémentaires, des RTT, et même des congés annuels sont supprimés. Les chauffeurs, eux, n'ont plus de temps de pause car il n'y a qu'un seul poids-lourd. Quant au personnel de la lingerie-relais, il travaille de 7 h à 17 h ! Là, c'est la création de cinq postes qui est demandée.

Ces mouvements de colère sont largement compris par le reste du personnel de l'hôpital qui est confronté aux mêmes problèmes causés par la diminution des crédits et le choix de l'État de faire des économies sur les services publics.

Correspondant LO

• Lutte des travailleurs sans-papiers

Le gouvernement doit régulariser

À la fin de la manifestation parisienne pour la défense des retraites du jeudi 27 mai, 2 000 travailleurs sans papiers en grève se sont installés sur le grand escalier de l'opéra-Bastille, avec l'aide de militants CGT et d'autres organisations.

Depuis, jour et nuit, ils s'y relaient à plusieurs centaines, malgré l'absence d'abris, de sanitaires et les entraves policières pour tenter d'empêcher leur ravitaillement en nourriture. Ce « *piquet des piquets de grève* » s'affiche publiquement pour que nul n'ignore le refus d'Éric Besson de négocier avec les représentants des 6 200 travailleurs d'Ile-de-France en grève depuis sept mois. À leur revendication d'une circulaire nationale fixant des règles claires et objectives de régularisation, le gouvernement répond par le mépris et en bafouant le droit de grève. De même, le gouvernement a tout fait pour que l'on n'entende pas la centaine de sans-papiers, partis de Paris le 1^{er} mai, et traversant le pays jusqu'à Nice à l'occasion du sommet Afrique-France, pour y dénoncer les conditions d'exploitation des travailleurs immigrés.

En France, les travailleurs sans papiers seraient entre 200 000 et 400 000. Ils participent et sont nécessaires à l'activité économique et sociale. Souvent ils cotisent aux caisses sociales sans pouvoir en bénéficier et payent même des impôts. Depuis plusieurs années, des milliers d'entre eux sont sortis de l'ombre pour se battre et réclamer leur régularisation ainsi que celle de leurs familles. Obstinément le gouvernement refuse de leur reconnaître leurs droits de salariés et les maintient dans la terreur de brutales arrestations et expulsions, contre eux, leur familles et leurs enfants. Et cela pour des raisons politiques, pour plaire à une partie de son électeurat.

Résultat, en refusant de régulariser ces salariés qui vivent et travaillent ici souvent depuis des années, c'est le gouvernement lui-même qui entretient et maintient le travail clandestin en France. Il permet aux réseaux mafieux de prospérer et il est complice des patrons qui surexploitent ces travailleurs sans papiers, portant ainsi atteinte aux droits de tous les salariés.

Louis BASTILLE

• Quartier de la Villeneuve à Grenoble

« Assez de la chasse à l'étranger ! »

C'est aux cris de « *Assez, assez, assez de la chasse à l'étranger* », « *Ni frontière, ni nation, libre circulation* », « *Non, non, non aux expulsions* » que tout un quartier s'est mobilisé samedi 29 mai pour protester contre l'expulsion en mars de Mohamed, sans-papier en attente d'une régularisation.

En effet, à l'initiative d'une quinzaine d'associations, une manifestation était organisée pour exiger le retour de ce papa d'enfants scolarisés dans une école du quartier de la Villeneuve de Grenoble. Il avait été arrêté le 10 mars devant ses enfants, conduit en centre de rétention et expulsé vers l'Algérie le 17 mars. Son épouse, disposant d'un titre de séjour, doit désormais se débrouiller seule pour assurer l'éducation de ses enfants. C'est la première fois dans le quartier qu'un père d'enfants scolarisés est expulsé. Comme une procédure de

regroupement familial était en cours, la préfecture a justifié l'expulsion en expliquant qu'il fallait que la personne demandant ce regroupement soit dans son pays ! En attendant, l'aboutissement de cette procédure peut prendre des mois, voire des années et la séparation de cette famille est pour le moins brutale, inhumaine... et inadmissible.

Une pétition a d'ores et déjà recueilli plus de 700 signatures, plus de 200 draps blancs ont été accrochés aux balcons-fenêtres en signe de protestation par les habitants du quartier, et la manifestation du samedi a rassemblé 200 personnes environ, qui ont défilé avec pancartes, banderoles, musique en tête.

La mobilisation va continuer sur le quartier pour exiger le retour immédiat de Mohamed et pour qu'une telle situation ne se reproduise pas !

Correspondant LO

• SNCF

Privatisation : la Commission européenne a bon dos

La direction de la SNCF a saisi la Cour de justice de l'Union européenne afin qu'elle lui permette de maintenir son statut « d'établissement public à caractère industriel et commercial » (Epic), statut dont le gouvernement l'a dotée en janvier 1983.

Depuis plusieurs années, la Commission européenne considère que ce « statut induirait (de la part de l'État français) une garantie financière illimitée des dettes (de la SNCF), ce qu'elle estime contraire aux règles européennes de la concurrence » et demande donc au gouvernement français de transformer l'entreprise ferroviaire en société anonyme.

En janvier dernier, le réseau ferroviaire français a été ouvert à d'autres entreprises que la seule SNCF. Pour les autorités de Bruxelles - et surtout pour les autres candidats à faire rouler des trains de marchandises ou de voyageurs en France - il est intolérable que celle-ci bénéficie de quelque soutien que ce soit de la part du gouvernement. La concurrence capitaliste ne peut le tolérer. Et la Commission demande donc que « dans les plus brefs délais » intervienne « la suppression de cette garantie ».

En fait, les directives de la Commission européenne ne sont exécutoires que parce que le gouvernement français le veut bien. Et si le ministère des Transports déclare aujourd'hui qu'il « n'entend pas modifier le statut d'Epic de la SNCF », il faut se souvenir de la façon dont La Poste, soumise à la même critique, est devenue une société anonyme. Par ailleurs, la SNCF est déjà largement engagée dans la voie de la privatisation et de la recherche de rentabilité financière qui l'accompagne, notamment par le biais de son découpage en différentes activités, comme l'illustre l'article ci-contre. On ne voit pas pour quelles raisons le gouvernement ne finirait pas par procéder de la même façon à la SNCF qu'à La Poste.

Derrière l'hypocrisie des protestations gouvernementales et l'apparence d'une simple querelle juridique, la menace existe que les quelques avantages acquis par les cheminots et liés au statut de l'établissement public ne soient, par ce biais-là aussi, remis en cause.

Lucienne PLAIN

• SNCF – Orléans-les-Aubrais (Loiret)

Sur les rails de la privatisation

Le découpage de la SNCF en de multiples entités de plus en plus autonomes, prélude à des filialisations et des privatisations, se fait au nom de la rentabilité financière.

À Orléans-les-Aubrais, ces restructurations ont multiplié les barrières entre cheminots. Il y a à peine trois ans, l'établissement Exploitation regroupait les cheminots des postes d'aiguillage, les agents de manœuvre, les guichetiers et les agents des quais, certains pouvant passer par un ou plusieurs métiers au cours de leur vie au travail.

Aujourd'hui, les agents des postes d'aiguillage ont été séparés des autres afin de créer un « Établissement régional infracirculation » ; ceux des guichets et des quais viennent d'intégrer un « Établissement régional voyageurs », et déjà la direction parle de séparer les cheminots des quais de ceux des guichets. Chaque cadre qui dirige l'une de ces nouvelles entités, chaque directeur, doit rentabiliser son établissement, même si cela se fait au détriment d'un autre. Cela passe par d'innombrables « études de postes » qui se traduisent invariablement par des suppressions d'effectifs.

Ce cloisonnement organisé des cheminots aggrave les conditions de travail et désorganise la circulation des trains



Les cheminots d'Orléans-les-Aubrais en assemblée générale en novembre dernier.

au moindre incident. Ainsi, en gare des Aubrais, la suppression d'un agent de manœuvre - le cheminot chargé d'atteler les locomotives - fait qu'au moindre incident il faut faire appel à un cheminot d'Orléans, lui-même chargé d'autres tâches. Résultat : une panne qui n'aurait exigé que vingt minutes pour être réglée exige maintenant une heure et demie. Et comme tous les cheminots, de tous les secteurs, subissent des restructurations identiques, l'ensemble du fonctionnement est perturbé.

Pour réduire les effectifs des équipes chargées de la mise à quai des trains, un chef de gare à Paris-Austerlitz a même inventé une « nouvelle organisation du travail » qui se traduit

depuis plus de six mois par des retards quasi systématiques des trains au départ de cette gare.

Un cheminot du Fret, qu'il soit agent de manœuvre ou conducteur, n'est plus autorisé à intervenir sur un train de voyageurs, même si celui-ci est en panne. Les chefs de l'activité Fret refusent de plus en plus systématiquement de prêter une locomotive, ce qui peut signifier laisser des voyageurs bloqués plusieurs heures dans un train avant de trouver la bonne locomotive, appartenant à la bonne activité et le « bon » cheminot travaillant pour elle!

Pour les cheminots travaillant à l'entretien des voies et des signaux, la même politique est appliquée. À Orléans, les effectifs doivent passer de

68 à 56 au 1^{er} juillet prochain. Et de plus en plus la SNCF fait appel à des sociétés privées, spécialisées ou pas, pour suppléer au manque de cheminots. Ces deux derniers mois, sur Tours, Vierzon et Orléans, les travaux de nuit ont pris une à deux heures de retard, occasionnant des retards du même ordre pour tous les trains du matin, et donc pour les travailleurs qui les empruntent pour se rendre au travail.

Les multiples dysfonctionnements font que, désormais, les trains sont quasi quotidiennement en retard... Tout cela donne une idée inquiétante de ce que prépare la SNCF pour les usagers comme pour les cheminots.

Correspondant LO

• Transports

Un Grand Paris qui n'est pas prévu pour les milieux populaires

Une récente loi prévoit la création de la « société du Grand Paris », un établissement public industriel et commercial dirigé par un directoire de trois membres nommés par décret. Cet organisme doit faire construire, entre 2013 et 2023, un métro automatique formant un « grand huit » autour de Paris sur un parcours d'environ 130 kilomètres pour un coût d'investissement estimé aujourd'hui à 21,5 milliards d'euros.

Un premier dossier du Grand Paris, déjà tout ficelé, est révélateur des priorités d'utilisation de l'argent public. Il consiste à octroyer 1,86 milliard d'euros de subventions, sous couvert de hautes technologies et de formation universitaire, à

des entreprises qui viendraient s'implanter sur le plateau de Saclay, l'un des grands « pôles de développement » par lesquels passera le futur métro. Mais une telle prime d'aménagement n'est encore qu'un hors-d'œuvre. Car la société du Grand Paris aura pour mission de valoriser les terrains qui entourent le chapelet de gares prévues sur le parcours du métro. Dans un rayon de 400 mètres autour de chacune d'elles, la loi établit des sortes de zones franches à l'intérieur desquelles le plan local d'urbanisme de la commune ne s'appliquera pas.

Les promoteurs immobiliers ne boudent pas leur plaisir de pouvoir s'approprier des terrains dont les prix devraient flamber dès l'adoption du tracé du futur métro, même si la réalisation de celui-ci est aléatoire. Cependant, loin de dire merci au gouvernement,

ils ont protesté parce qu'ils ne veulent pas de la taxe prévue par la loi pour restituer une part, pourtant bien minime, de cette plus-value foncière, pour participer au financement des transports en commun. L'essentiel de celui-ci consistera en des emprunts aux banques. Et comme rien n'est prévu pour accroître la participation des employeurs, les usagers seront mis à contribution pour rembourser les emprunts.

Quant au projet de transport, il cherche avant tout à relier entre eux les centres d'affaires et autres « pôles de développement », ainsi que les aéroports, plutôt que de parer au plus pressé pour résoudre un problème de saturation d'une ligne de métro existante par exemple. Juste avant l'adoption définitive de la loi, les parlementaires UMP ont même décidé d'y inclure un ancien projet,

privé, de liaison directe entre la gare de Paris-Est et Roissy pour faire gagner quelques minutes aux usagers de l'aéroport alors qu'ils disposent déjà d'une liaison directe par le RER!

Il est vrai que finalement le projet « Arc express » d'une soixantaine de kilomètres, conçu à l'origine par le Conseil régional d'Ile-de-France présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon, a été également intégré en principe dans la loi du Grand Paris. Mais l'adoption du tracé définitif censé faire la synthèse entre le projet du gouvernement et celui du Conseil régional est renvoyée à l'automne. Alors on peut se demander si les améliorations qu'il apporterait dans les liaisons entre banlieues proches de Paris seront réalisées, et qui les payera?

Jean SANDAY

• La Poste : Bureau de Paris-Brune - Paris 14

La grève se poursuit

Au huitième jour, la grève tenait bon au bureau de poste de Paris-Brune : guichetiers et caissiers étaient en grève quasi totale, une seule guichetière travaillait.

Les cadres non grévistes, les conseillers financiers et du personnel venus des directions font quelques opérations : recommandés en instance, aide aux machines en libre-service... Aucune opération financière n'a lieu.

À l'origine de la grève, une nouvelle réorganisation du bureau avec deux suppressions d'emplois sur douze au guichet, un chamboulement total des horaires : des amplitudes de 7 h 10 à 20 h 10 certains jours avec des coupures de trois ou quatre heures, des samedis travaillés plus nombreux (neuf sur douze pour un guichetier, sans aucun autre jour



de repos que le dimanche, au lieu d'un samedi travaillé sur deux actuellement), des fins de journée plus tardives à tour de rôle jusqu'à 20 h 10 au lieu de 19 h 30...

Et le bouquet, c'est le comportement agressif du directeur d'établissement qui multiplie les insultes, les agressions, les sanctions... et qui a fait l'unanimité contre lui. Un fidèle émule de son directeur de la direction du sud de Paris, qui a été muté il y a quelques mois, suite à des

fuites dans la presse, après avoir déclaré qu'il voulait exterminer les « mauvais vendeurs ».

Au bout de huit jours de grève, la direction n'a pas bougé d'un pouce son projet... et les grévistes aussi tiennent bon.

C'est un exemple parmi bien d'autres des luttes qui se déroulent chaque jour à La Poste contre les réorganisations incessantes dont le seul but est de supprimer des milliers d'emplois chaque année.

Correspondant LO

• La Poste Paris 8

Les grévistes se font respecter



La grève des postiers du centre de Paris 8^e arrondissement, débutée le 17 mai, a pris fin vendredi 28 mai. À l'issue de onze jours de conflit, les grévistes rentraient la tête haute, satisfaits de s'être fait respecter face aux dirigeants de La Poste.

Cette grève a démarré suite à un troisième plan de restructuration en cinq ans dans ce bureau de poste, qui avait pour but de supprimer 50 emplois sur 340. Cela faisait en tout 160 emplois supprimés en cinq ans. Pendant onze jours, entre 100 et 150 postiers se sont retrouvés devant le bureau tous les matins. Tous les services étaient touchés par la grève, malgré les tentatives de la direction de diviser le personnel en étalant la restructuration sur plusieurs dates différentes, selon les services. Le leitmotiv de la grève fut que les services restent unis pour défendre les intérêts de tous, pour que personne ne reste sur le carreau.

Après quatre jours de grève, la direction a réglé les cas individuels et notamment celui d'un comptable de 52 ans

qu'elle voulait changer d'office de poste en lui faisant faire le travail de facteur, ou d'un jeune en CDD qui a obtenu un CDI... Elle a aussi lâché neuf emplois et quelques garanties pour ceux considérés « en surnombre ». Elle pensait que les grévistes allaient reprendre le vendredi 21. Mais pour les grévistes, il n'était pas question de reprendre simplement parce que la direction le leur demandait.

La grève s'est donc poursuivie en vue d'obtenir plus de concessions pour certains services qui n'avaient encore rien obtenu, mais aussi pour se faire respecter d'une direction qui se montre arrogante. Les responsables de La Poste ont parié sur le pourrissement. Les grévistes étaient reçus régulièrement par la direction locale, pendant plusieurs jours, sans

obtenir la moindre avancée, tandis que des vigiles stationnaient devant le bureau. Par ailleurs des centres parallèles ont été mis sur pied avec l'embauche de plusieurs dizaines d'intérimaires pour tenter de casser la grève.

Ce n'est que six jours plus tard, jeudi 27 mai, après une manifestation au cours de laquelle les grévistes ont bloqué la rue de La Boétie, que la direction locale recevait les consignes d'ouvrir de nouvelles négociations : un emploi de plus était accordé ainsi que l'engagement de ne pas faire de mutation d'office comme cela avait été annoncé au début. Enfin, la sécabilité (un plan national consistant à ce que les facteurs présents remplacent les absents, permettant à La Poste de réduire encore les emplois) devait être limitée à quatre semaines l'été cette année, au lieu des huit annoncées dans le plan initial.

Vendredi 28 mai, les grévistes, moins nombreux mais encore plus de 80, ont décidé de reprendre le travail mais en ajoutant encore une condition sur le paiement des jours de grève : 5 jours sur 11 ne seront pas comptabilisés. Ils ont repris le travail après avoir pris l'engagement de se retrouver s'il y avait le moindre problème dans les services après la reprise et en faisant une manifestation dans le bureau en chantant, et en marquant ainsi leur unité!

correspondant LO

• PCA Automobiles Peugeot Citroën Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Des licenciements à peine déguisés

La direction de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, vient d'annoncer qu'elle prévoyait la suppression de l'équipe de nuit à partir d'octobre 2010.

Derrière cette suppression, il y a entre autres la volonté de s'en prendre aux 700 intérimaires qui travaillent actuellement sur le site, dans les trois équipes. Si l'équipe de nuit s'arrête, la direction les licenciera et demandera aux embauchés de nuit de passer en jour pour les remplacer. Mais cela ne lui suffit pas. Elle a annoncé par ailleurs un sur-effectif de 300 travailleurs en CDI. Pour eux, pas de licenciement mais des pressions pour qu'ils acceptent la mobilité sur d'autres sites PSA.

La direction essaie de cacher son forfait en expliquant qu'elle s'attend à une baisse de ses ventes avec la fin de la

prime à la casse. En fait évidemment, elle n'a aucune idée de ce qui va se passer dans cinq mois!

Mais face à une éventuelle baisse de la production, la direction fait le choix, en supprimant l'équipe de nuit, de s'attaquer aux travailleurs, quitte à combler les éventuels manques de production en faisant travailler les équipes restantes les samedis.

Cela choque les ouvriers, car non seulement plus personne n'a envie de faire des samedis, mais entendre dire qu'il y a un sureffectif alors que les cadences sont de plus en plus difficiles à tenir est révoltant.

Aucun travailleur n'est en trop dans l'usine. S'il y a moins de travail, alors il faut le partager : tous les travailleurs ont besoin de leur salaire!

Correspondant LO

Comment PCA paye de moins en moins d'impôts

À entendre les patrons, les entreprises françaises seraient étranglées par l'impôt. L'exemple de PCA, branche automobile du groupe PSA, montre qu'il n'en est rien : en 2009 ses impôts et taxes se montaient à 272 millions d'euros, en diminution de 76 millions sur trois ans – soit 22% de baisse.

Et avant même qu'elle ait disparu, c'est la baisse de la taxe professionnelle qui pèse le plus dans la balance : sur ces mêmes trois ans elle a quasiment été divisée par deux, passant de 112 à 61 millions d'euros.

D'après le cabinet d'expertise Secafi, c'est en partie l'organisation juridique des activités de PCA et sa « certaine complexité » qui permet une telle diminution de la taxe professionnelle, avec l'autorisation du ministère des Finances... Et de préciser que ce montage juridique aura autant d'effet avec sa remplaçante, la contribution économique territoriale.

« L'impôt saigne le malheureux, nul devoir ne s'impose au riche »... comme le dit le chant de lutte des travailleurs, l'*Internationale*.

Correspondant LO

Effectifs en chute libre

Fin 2009, 74 315 travailleurs (CDI, CDD et intérimaires) étaient employés dans la division automobile de PSA en France. En quatre ans, 18 000 travailleurs sont en moins à l'effectif, soit une baisse de 20%. Dans l'interval, les ventes du groupe n'ont baissé que de 6%.

Alors, quand les hommes politiques omettent d'évoquer les gains de productivité

du travail lorsqu'ils parlent du déficit des caisses de retraites, ce n'est pas un hasard : ils sont simplement dans leur rôle de serviteurs zélés des grandes familles bourgeoises, les Peugeot et consorts, car les richesses créées par de moins en moins de travailleurs continuent d'alimenter d'autant plus leurs coffres-forts.

Correspondant LO

• Golfe du Mexique

Quand la course au profit transforme les progrès techniques en sources de catastrophes

La énième tentative du groupe pétrolier BP pour colmater la fuite de pétrole de sa plate-forme du golfe du Mexique a échoué. Depuis l'explosion de cette plate-forme, le 20 avril, tuant onze ouvriers, plus de 2 000 tonnes de pétrole se déversent chaque jour dans la mer sans que les ingénieurs de la compagnie trouvent la moindre solution pour arrêter la fuite.

Les dirigeants américains commencent à parler de « la pire catastrophe écologique aux États-Unis ». Aux dégâts causés à la faune marine s'ajoutent, au fur et à mesure que la nappe atteint les côtes, les dégâts à l'écosystème du delta du Mississippi. Des centaines d'espèces d'oiseaux, de poissons, de crustacés sont menacés de disparition, avec des conséquences sur l'activité professionnelle des hommes qui en vivent : pêcheurs, ostréiculteurs ou producteurs de crevettes. Sans parler de tous ceux qui vivent du tourisme.

La fuite n'étant pas colmatée et personne n'ayant l'air de savoir comment y parvenir, il est impossible de prévoir l'ampleur du désastre. La plus puissante nation capitaliste semble désarmée devant le

problème.

Plus le temps passe, plus se dévoile la chaîne des irresponsabilités qui ont conduit à l'explosion de cette plate-forme pétrolière. Les puits exploités par BP montraient, avant l'explosion d'avril, nombre de faiblesses. Des ingénieurs avaient pointé des signes annonciateurs d'une catastrophe, sans qu'aucune mesure ne soit prise.

Les grands journaux américains ont publié des enquêtes démontrant que le trust pétrolier, en retard sur son plan de marche, aurait notamment abrégé une procédure pour détecter et retirer du gaz dans les puits, aurait négligé de tester le ciment autour du tuyau de forage et n'aurait pas utilisé les instruments adéquats pour centrer le tuyau.

C'était un forage parmi des centaines d'autres qui parsèment le golfe du Mexique, « pas le plus risqué ni le plus spectaculaire », affirment les spécialistes. En somme, un accident banal. Mais justement : ce qui se passe aujourd'hui, l'agitation affolée des dirigeants du trust comme de l'administration américaine, montre que la technologie des forages en eaux profondes n'est pas assez maîtrisée pour faire face aux accidents. Alors, pourquoi y avoir procédé? Pourquoi l'administration de l'État, censée contrôler, a-t-elle donné les autorisations nécessaires?

« Accident » n'est pas le mot juste. En tout cas, ce n'est pas un accident de la nature. C'est la conséquence statistiquement inévitable d'une économie basée sur la course au profit. Comme l'ont été les accidents des pétroliers géants *Exxon Valdes*, *Amoco Cadix* ou, plus près dans le temps et dans l'espace, *Erika*, qui a souillé des centaines de kilomètres de côtes de Bretagne et

de Vendée.

Barack Obama a beau faire des effets de manches devant les médias, son administration a sa part de responsabilité en accordant les licences de forage aux pétroliers aussi facilement que l'a fait l'administration républicaine, dont les principaux dirigeants étaient notoirement liés aux grands trusts du pétrole.

Ce n'est pas seulement une question de corruption, comme le prétendent aujourd'hui les dirigeants politiques qui viennent de pousser à la démission la présidente de l'agence ministérielle qui accorde les licences. C'est que le droit au profit est, dans l'économie capitaliste, un droit supérieur à tous les autres, quelles qu'en soient les conséquences pour la nature et pour la société.

Les grands trusts pétroliers constituent la quintessence du capitalisme, avec les grandes banques et les multinationales de quelques autres secteurs de

l'économie. Ce sont eux qui dirigent l'économie.

Cette marée noire, un crime annoncé, illustre une fois de plus leur irresponsabilité. L'écologie étant à la mode dans tous les pays du monde, on a créé partout des ministères pour s'en occuper, et on vote loi sur loi. Mais toute cette agitation est dérisoire face au pouvoir de nuisance des grands groupes capitalistes. Comme apparaît puérile l'agitation de tous ceux qui se proclament écologistes sans mettre en cause le capitalisme lui-même. L'homme ne parviendra à développer ses activités productives dans le respect de la nature et de l'avenir de la planète qu'à condition de se débarrasser des grands trusts et de mettre fin à l'organisation capitaliste de l'économie, dont le seul moteur est le profit.

Arlette LAGUILLER

(Éditorial des bulletins d'entreprise du 31 mai)

Pour BP, la sécurité n'est pas une priorité

Plus les jours passent et plus la responsabilité (il faudrait plutôt dire l'irresponsabilité) de British Petroleum est mise en évidence dans l'explosion de la plate-forme Deepwater Horizon, dans le golfe du Mexique, ainsi que le mépris de ses dirigeants pour la vie humaine et l'environnement.

Dans l'heure qui a précédé l'explosion le 20 avril, trois signaux d'alarme, dont une pression anormale et un écoulement hors du puits, avaient averti de l'imminence d'un risque d'explosion. Le système d'urgence permettant de boucher le puits, activé 18 minutes avant l'explosion, s'est avéré défaillant. Mais à défaut de pouvoir intervenir, les responsables sur place de BP et de Transocean, propriétaire de la plate-forme, auraient cependant eu le temps de faire évacuer la plate-forme, et de sauver la vie de onze personnes.

En remontant plus loin en arrière, il apparaît que BP aurait volontairement ignoré les signaux d'alarme et même violé ses propres règles de sécurité, dans le but de baisser les coûts d'extraction du pétrole. C'est ce que dénonce le

quotidien américain *The New York Times* dans ses éditions, au fur et à mesure que des documents internes émanant de BP apparaissent au grand jour; ils révèlent que les problèmes autour du puits de pétrole ne datent pas d'hier, surtout en ce qui concerne les deux éléments critiques ayant conduit au désastre, le coffrage et le bloc obturateur – série de valves posées au fond de l'océan et destinées à boucher le puits.

Alors que les forages en eaux profondes présentent des risques accrus et, on le constate maintenant, non maîtrisés, BP a choisi à chaque fois l'option la plus économique, même lorsque les garanties étaient plus faibles. Ainsi, un coffrage simple fut installé autour du puits de pétrole, au lieu d'une double barrière, et aucun test mesurant la résistance du bloc obturateur censé fermer le puits en cas d'urgence n'a été effectué. Aucun interrupteur d'arrêt à distance n'avait été installé, qui aurait permis de fermer le puits même si la plate-forme en surface était détruite – BP, comme d'autres compagnies exploitant le pétrole du golfe du Mexique, trouvait que le prix de 500 000 dollars (380 000 euros) était « exorbitant »!

Plusieurs incidents qui se

sont produits sur cette plate-forme depuis un an n'ont pas amené BP à revoir la sécurité. Des ingénieurs de la compagnie firent part de leur inquiétude au sujet du coffrage, qui pouvait laisser échapper des gaz et céder sous une forte pression. Le porte-parole de BP déclara alors qu'il n'existait aucune norme industrielle pour le coffrage des puits en eaux profondes, et que la procédure employée n'était pas inhabituelle. En mars, à trois reprises, le bloc obturateur a montré des faiblesses. Après intervention, les tests de contrôle qui devaient avoir lieu chaque quinzaine ont d'abord été retardés, puis effectués avec une pression plus basse d'un tiers de celle utilisée avant, et il en a été ainsi jusqu'à l'accident, ce qui a faussé les contrôles.

La plate-forme Deepwater n'est qu'un des exemples montrant que BP néglige la sécurité de ses installations. En 2005, une explosion dans une raffinerie du Texas avait tué 15 ouvriers et blessé 170 autres: déjà, l'enquête avait montré que BP avait rogné sur la sécurité. Mais malgré toutes les défaillances avérées, cette compagnie n'en continue pas moins à exercer ses activités sur toute la planète.

Marianne LAMIRAL



Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 128 (mai-juin 2010)

- *La crise dite de la « dette grecque » : l'économie au bord du volcan*
- *République d'Irlande : La classe ouvrière entre crise et le « partenariat social » des appareils syndicaux*
- *France : La droite après sa défaite aux élections régionales*
- *La « réforme » des retraites : une politique visant à abaisser le niveau de vie des retraités au profit du patronat*
- *Italie : La Mafia, l'État et l'économie capitaliste*

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro